



HABITAT



DÉPLACEMENTS



ÉCONOMIE



AGRICULTURE



ENVIRONNEMENT



PATRIMOINE

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le 30/09/2024

ID : 024-200070647-20240923-D2024_150-DE

PLUi-HD

De la Communauté d'agglomération Bergeracoise

1.1_Annexe au RP de la modification n°1 du PLUi – Fiches terrain STECAL

Plan local d'urbanisme intercommunal
approuvé en date du 13 janvier 2020

Modification n°1 du PLUi –
Septembre 2024

BERGERAC • BOSSET • BOUNIAGUES • COLOMBIER • COURS-DE-PILE • CREYSSE • CUNIÈGES • FRAISSE • GAGEAC-ET-ROUILLAC • GARDONNE • GINESTET • LA FORCE • LAMONZIE-SAINTE-MARTIN • LAMONZIE-MONTASTRUC • LE FLEIX • LEMBRAS • LUNAS • MESCOULES • MONBAZILLAC • MONESTIER • MONFAUCON • MOULEYDIER • POMPORT • PRIGONRIELUX • QUEYSSAC • RAZAC-DE-SAUSSIGNAC • RIBAGNAC • ROUFFIGNAC-DE-SIGOULÈS • SAINT-GEORGES-DE-BLANCANEIX • SAINT-GERMAIN-ET-MONS • SAINT-GÉRY • SAINT-LAURENT-DES-VIGNES • SAINT-NEXANS • SAINT-PIERRE-D'EYRAUD • SAINT-SAUVEUR-DE-BERGERAC • SAUSSIGNAC • SIGOULÈS-ET-FLAUCEAC • THÉNAC



Les fiches de ce dossier présentent des STECAL qui ont été repris ou supprimés après avis des PPA (Personnes Publiques Associées) et/ou passage en CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers).

Les mentions suivantes indiquent :

- **Secteur non retenu** : le STECAL a été retiré en raison du trop fort impact environnemental ou agricole potentiel.
- **Périmètre ajusté** : la délimitation du STECAL a été modifiée afin de limiter l'impact environnemental ou agricole potentiel.
- **Secteur revu et déplacé** : le projet n'a pas été retiré mais déplacé afin de réduire l'impact environnemental ou agricole potentiel.

Annexe : fiches de synthèse des observations terrain réalisées au droit de chaque STECAL envisagé non anthropisé

Saint-Géry (La Contie) – Création zone ATL – Périimètre ajusté



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude est localisé à proximité d'un réservoir de biodiversité régional des boisements de conifères et milieux associés. Les boisements présents autour du site d'étude ont également été identifiés dans la TVB du SCoT et du PLUi.

Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une habitation avec son jardin aménagé, des boisements de feuillus et des prairies fraîches à humides.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Saint-Géry (La Contie) – Création zone ATL – Périmètre ajusté

Faune	<p><u>Les mammifères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun indice de présence n’a été relevé sur le site d’étude. <p><u>L’avifaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce d’oiseau d’intérêt communautaire n’a été observée. Le site n’est pas favorable à l’accueil d’oiseau à fort enjeu ; - Aucune espèce menacée n’a été contactée ; - Cinq espèces communes, non menacées et protégées ont été observées sur le site. <p><u>L’herpétofaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun reptile n’a été observé sur le site - Aucun amphibien n’a été observé sur le site. <p>Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces patrimoniales de ce groupe.</p> <p><u>Les odonates :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces patrimoniales de ce groupe. <p><u>Les papillons de jour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce protégée, d’intérêt communautaire et/ou menacée n’a été observée. Le site n’est pas favorable à l’accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l’Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces à enjeu de conservation. <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n’a été observée.
Flore/Habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce végétale d’intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies fraîches à humides, taillis de feuillus et terrains rudéralisés avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l’homogénéité des milieux.

Saint-Géry (La Contie) – Création zone ATL – Périmètre ajusté

- **Pas d'espèce exotique envahissante avérée répertoriée.**

- Habitats principaux présents :

- A l'est du site, est présente une prairie mésohygrophile de fauche avec à l'extrémité est un secteur plus humide dominé par les joncs ;
- A l'ouest de cette prairie, se développe un taillis de chênes pédonculés sur une prairie mésohygrophile pour les secteurs ouverts au sud et sur des fourrés d'ajoncs d'Europe et de prunelliers au nord ;
- L'extrémité ouest du site est rudéralisée (passage, piétinement) et anthropisée avec la présence d'aménagements urbains (mobil home, serres, grange) attenant à un jardin domestique cultivé. Une mare aux berges végétalisées a été aménagée dans ce potager ainsi qu'un fossé.

- **Pas d'habitat d'intérêt communautaire.**

- **Un habitat à enjeu *a minima* modéré** est présent dans le site d'étude, de par son rôle et ses sensibilité écologique supérieures : la prairie humide à joncs.

Ce site correspond pour sa partie Est à une zone humide pédologique.

Deux sondages ont été réalisés dans cette partie. Aucun sondage n'a été réalisé à l'Ouest considérant que le projet envisagé sera réalisé sur des secteurs déjà imperméabilisés.

Les traces d'hydromorphies apparaissent dès la surface et s'intensifient progressivement en profondeur (classes GEPPA Vb-Vc). Il s'agit de Rédoxisols.

La principale caractéristique des Rédoxisols résulte du fait qu'ils sont saisonnièrement (saison humide) engorgés en eau. Cela se traduit par une hydromorphie (coloration bariolée du sol) qui débute à moins de 50 cm de la surface et se prolonge voire s'intensifie sur au moins 50 cm d'épaisseur. La circulation difficile de l'eau dans ces sols peut être liée à leur faible perméabilité et/ou à leur position topographique particulière dans le paysage : en zone de convergence des flux d'eau ou en absence de pente (présence d'une nappe d'eau temporaire). La zone est en effet alimentée par les précipitations mais souvent également par des apports latéraux provenant des parties hautes des versants.

Zone humide :
critère pédologique

Zone humide :
critère botanique

Un type de végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté a été identifié à l'extrémité est du site d'étude : **une prairie humide à joncs.**

Saint-Géry (La Contie) – Création zone ATL – Périmètre ajusté



Occupation du sol & Zones humides.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

Les mammifères :

- Le Hérisson d'Europe, espèce commune et intégralement protégée est suspectée.

L'avifaune :

Aucun enjeu potentiel à signaler.

L'herpétofaune :

- Habitat favorable pour deux espèces bénéficiant d'une protection intégrale (individus et leurs habitats) : la Couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles constituant un enjeu faible en tant que tel.

Les odonates :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les papillons de jour :

Saint-Géry (La Contie) – Création zone ATL – Périmètre ajusté

Flore/Habitats Zone humide « potentielle »	- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site n'est pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.	
	<p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <p>- Aucun enjeu potentiel à signaler.</p>	
	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est en partie anthropisé.	
	Pédologie	Botanique



Faune

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible (partie ouest)	Modéré (partie est lié aux zones humides)	Forte



Commentaires :

Le site correspond pour la partie ouest à un secteur aménagé type mobil home avec son jardin potager. Au centre du site, se développe un taillis de chênes sur prairie et/ou sur fourrés arbustifs. L'est du site est colonisé par une prairie fraîche de fauche avec une secteur plus humide dominé par des joncs.

Pour les habitats, **un habitat à enjeu modéré** a été recensé sur le site.
 Pour la flore, aucun enjeu potentiel ne ressort.

Une zone humide botanique a été recensée à l'extrémité est du site d'étude.
 Le site, pour sa partie Est, correspond également à **une zone humide selon le critère pédologique**.

Pour la faune, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site sensible au risque feu de forêt (zone périphérique de 200m autour des boisements) et soumis à une exposition forte au retrait-gonflement des argiles.
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d'étude concerné par la présence d'un périmètre de protection éloignée associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Le site d'étude présente un milieu naturel d'intérêt et caractéristique de zone humide qu'il conviendra de préserver : une prairie humide à joncs.

La partie ouest correspond également à une zone humide pédologique. Il conviendra donc de limiter au maximum les aménagements.

Concernant la faune, aucune préconisation n'est nécessaire.

Lunas (Route de l'école) – Création zone NTL - Périmètre ajusté



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

A noter toutefois qu'en bordure sud du site sont localisés des éléments protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (zone humide potentielle, et cours d'eau et ripisylve).

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est pas localisé au sein d'un élément de la TVB régionale. Le cours d'eau de l'Eyraud, passant au sud, est toutefois identifié en tant que cours d'eau de la trame bleue. Nous retrouvons cet élément dans la TVB du SCoT et celle du PLUi, accompagné d'une sous-trame « zones humides » correspondant à la ripisylve du cours d'eau.

En bordure sud du site d'étude est présente une zone à dominante humide (boisement à forte naturalité) établie par EPIDOR.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à des aménagements urbains, des prairies fraîches à humides et des boisements de feuillus.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

Lunas (Route de l'école) – Création zone NTL - Périmètre ajusté

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.

L'avifaune :

- Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site n'est pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;
- Aucune espèce menacée n'a été contactée ;
- Quatre espèces communes, non menacées et protégées ont été observées sur le site en alimentation.

L'herpétofaune :

- Le Lézard des murailles a été observé à deux reprises sur le site au niveau du chemin aménagé qui relie la zone de parking à la yourte.
- Aucun amphibien n'a été observé sur le site.

Les odonates :

- Aucune espèce observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour :

- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n'a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies fraîches à humides avec une assez bonne diversité floristique.

- **Une espèce exotique envahissante avérée en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée au niveau de la prairie humide au nord-ouest du site : le Bident à fruits noirs (*Bidens frondosa*).

Lunas (Route de l'école) – Création zone NTL - Périmètre ajusté

	<p>- Habitats principaux présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité du site est recouvert d'une prairie mésohygrophile de fauche (entretenu lors de la prospection) sur laquelle sont présents des aménagements urbains de type yourte et tente ; • A l'extrémité sud et au nord-ouest du site, se développe des prairies humides atlantiques à joncs accompagnées d'espèces hygrophiles telles que la Menthe à feuilles rondes, le Lycopode d'Europe, la Pulcaire dysentérique ; • A l'extrémité est, se trouve une jeune chênaie pédonculée sur des fourrés de prunelliers et ronciers. <p>- Pas d'habitat d'intérêt communautaire.</p> <p>- Un habitat à enjeu <i>a minima</i> modéré est présent dans le site d'étude, de par son rôle et ses sensibilités écologiques supérieures : les prairies humides atlantiques.</p>
<p>Zone humide : critère pédologique</p>	<p>Ce site correspond pour sa partie Sud à une zone humide pédologique. Deux sondages ont été réalisés dans cette partie. Aucun sondage n'a été réalisé au nord considérant que la zone est déjà imperméabilisée. Les sondages présentent une teinte grisâtre accompagnée de traces rouilles à partir d'environ 20 cm et qui se prolonge en profondeur caractéristiques d'un processus de réduction partiellement réoxydé (classes GEPPA VIc2-VId). Il s'agit de Réductisols. La principale caractéristique des Réductisols résulte du fait qu'ils sont saturés en permanence ou quasi-permanence par l'eau à moins de 50 cm de profondeur. Cet engorgement quasi-permanent leur confère une teinte majoritairement bleu-gris spécifique. Ces sols se rencontrent majoritairement en position basse du paysage, dans les zones de bas-fond. La zone est en effet localisée en fond de vallée, l'Eyraud passant à quelques dizaines de mètres au sud.</p>
<p>Zone humide : critère botanique</p>	<p>Un type de végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté a été identifié sur le site d'étude : des prairies humides atlantiques.</p>

Lunas (Route de l'école) – Création zone NTL - Périmètre ajusté



Occupation du sol & Zones humides.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

Les mammifères :

- Habitat favorable pour la reproduction du Hérisson d'Europe, espèce commune et intégralement protégée.

L'avifaune :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

L'herpétofaune :

- Habitat favorable pour une espèce bénéficiant d'une protection intégrale (individus et leurs habitats) : la Couleuvre helvétique constituant un enjeu faible en tant que tel.
- Aucun enjeu potentiel à signaler concernant les amphibiens.

Les odonates :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Lunas (Route de l'école) – Création zone NTL - Périmètre ajusté

Flore/Habitats

Zone humide « potentielle »

Les papillons de jour :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les insectes saproxylophages :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Pédologie

Botanique



Espèces exotiques envahissantes & Faune

**Sensibilité écologique globale
(en l'état actuel des connaissances)**

Faible

Modéré

Forte

Commentaires :

Le site correspond principalement à une prairie fraîche de fauche (entretenu lors de la prospection) sur laquelle sont présents des aménagements urbains de type yourte et tente. A l'extrémité sud et au nord-ouest du site, se développe des prairies humides atlantiques. Une jeune chênaie pédonculée sur fourrés est présente à l'extrémité est.

Pour les habitats, **un habitat à enjeu modéré** a été recensé sur le site.
 Pour la flore, aucun enjeu potentiel ne ressort.

Une zone humide botanique a été recensée à l'extrémité sud et au nord-ouest du site d'étude.
 Le site, pour sa partie sud, correspond également à **une zone humide selon le critère pédologique**.

Pour la faune, les enjeux restent limités. La présence du Lézard des murailles est avérée et celle du Hérisson d'Europe et de la Couleuvre helvétique est suspectée sur l'ensemble du site, il s'agit d'enjeux faibles.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site sensible au risque feu de forêt (zone périphérique de 200m autour des boisements) et présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Le site d'étude présente un milieu naturel d'intérêt et caractéristique de zone humide qu'il conviendra de préserver : une prairie humide atlantique.

La partie sud correspond également à une zone humide pédologique. Il conviendra donc de limiter au maximum les aménagements.

Concernant la faune, la période d'intervention des travaux devra se dérouler en dehors de la période de reproduction des mammifères, des amphibiens et des reptiles qui s'étend de mars à juillet.

Ginestet (Mégeat) – Création zone A21



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de TVB des différentes échelles considérées (régionale, SCoT ou PLUi). A noter toutefois que les boisements aux alentours du site sont eux identifiés.

Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une habitation et des prairies mésophiles pâturées.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.

L'avifaune : *période d'observation non favorable*

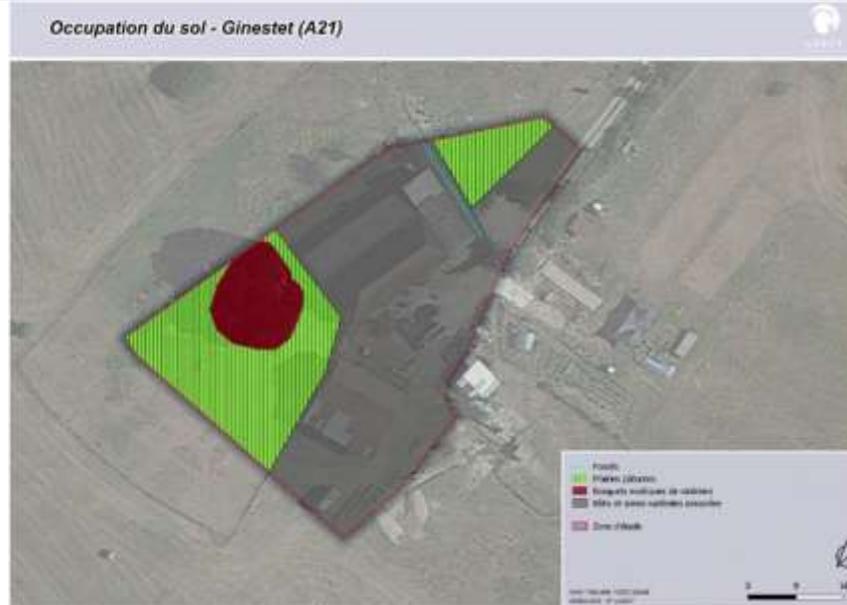


Ginestet (Mégeat) – Création zone A21

	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce d’oiseau d’intérêt communautaire n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil d’oiseau à fort enjeu ; - Aucune espèce menacée n’a été contactée ; - Aucune espèce commune, non menacée et protégée n’a été observée sur le site. <p><u>L’herpétofaune : période d’observation non favorable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun reptile n’a été observé sur le site ; - Aucun amphibien n’a été observé sur le site. <p><u>Les odonates : période de prospection non favorable.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces patrimoniales de ce groupe. <p><u>Les papillons de jour : période de prospection non favorable.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce protégée, d’intérêt communautaire et/ou menacée n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l’Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil des espèces à enjeu de conservation. <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n’a été observée.
<p>Flore/Habitats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce végétale d’intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles et terrains rudéralisés avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l’homogénéité des milieux. - Une espèce exotique envahissante avérée en Nouvelle-Aquitaine a été répertoriée dans le site : le Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>). - Habitats principaux présents : <ul style="list-style-type: none"> • Le site est composé d’une habitation et de sa dépendance (grange) ; • Au nord et sud du site sont présentes des prairies mésophiles pâturées (moutons, âne).

Ginestet (Mégeat) – Création zone A21

	- Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.
Zone humide : critère pédologique	Non étudié
Zone humide : critère botanique	- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté. - Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.



Occupation du sol & Espèces exotiques envahissantes.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune	<u>Les mammifères :</u>
	- Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>L'avifaune :</u>
	- Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>L'herpétofaune :</u>
	- Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>Les odonates :</u>
	- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Ginestet (Mégeat) – Création zone A21			
Flore/Habitats Zone humide « potentielle »	<p><u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p>Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est anthropisé.</p>	Pédologique	Botanique
Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Forte
Commentaires :			
<p>Le site correspond à une habitation avec sa dépendance (grange) entourée de prairies mésophiles pâturées.</p> <p>Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.</p> <p>Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente. Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.</p> <p>Pour la faune, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.</p>			
Risques naturels et technologiques :			
Risques naturels	Site sensible au risque feu de forêt (zone périphérique de 200m autour des boisements) et présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles		
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.		
Réseaux :			
Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.		
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).		
Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.		
Préconisation (s) :			
Sans objet.			

Ginestet (la Beaume) – Création zone ATL –Secteur non retenu



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de TVB des différentes échelles considérées (régionale, SCoT ou PLUi).
Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une prairie mésophile.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<p><u>Les mammifères :</u></p> <p>- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.</p> <p><u>L'avifaune :</u> <i>période d'observation non favorable</i></p>
-------	--

Ginestet (la Beaume) – Création zone ATL –Secteur non retenu

- Aucune espèce d’oiseau d’intérêt communautaire n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil d’oiseau à fort enjeu ;
- Aucune espèce menacée n’a été contactée ;
- Aucune espèce commune, non menacée et protégée n’a a été observée sur le site.

L’herpétofaune : période d’observation non favorable

- Aucun reptile n’a été observé sur le site ;
- Aucun amphibien n’a été observé sur le site.

Les odonates : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce protégée, d’intérêt communautaire et/ou menacée n’a été observée.
- Une espèce commune, non menacée et non protégée.

Le site ne semble pas favorable à l’accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l’Azuré du Serpolet et le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n’a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d’intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles.

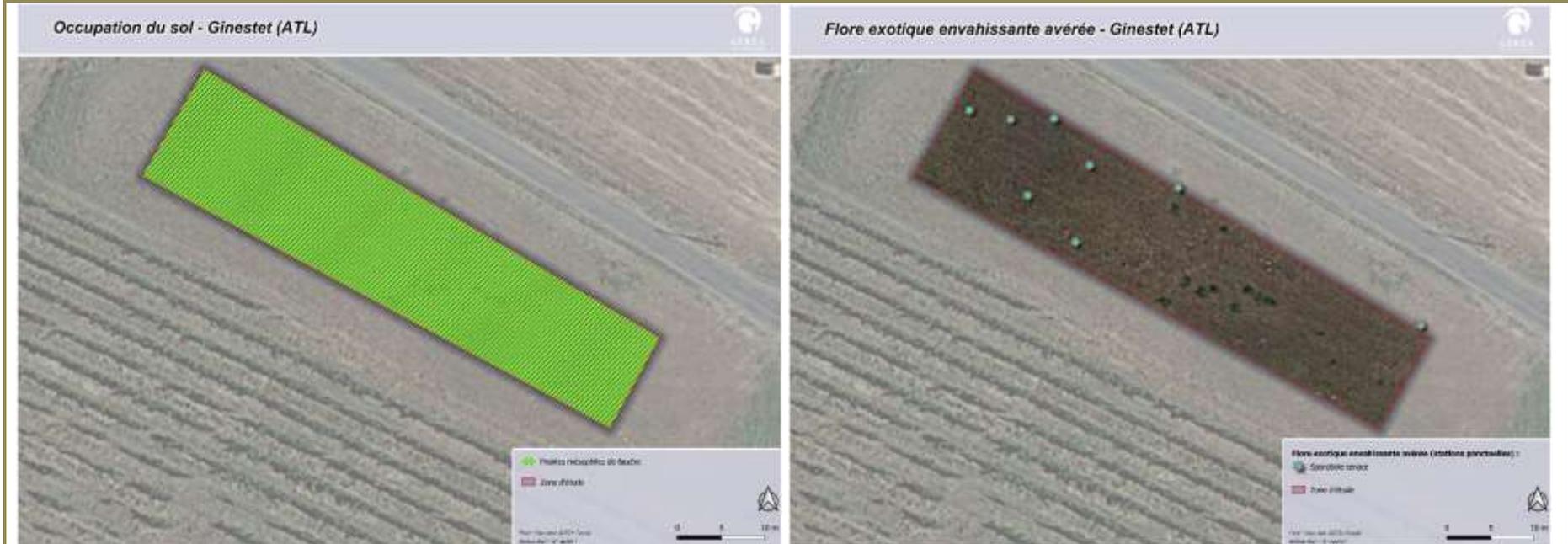
- **Une espèce exotique envahissante avérée en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée dans la prairie : le Sporobole tenace (*Sporobolus indicus*).

- Habitats principaux présents :

- La totalité du site est en prairie mésophile de fauche (entretenu lors de la prospection).

Ginestet (la Beaume) – Création zone ATL – Secteur non retenu

	- Pas d’habitat d’intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.
Zone humide : critère pédologique	Non étudié
Zone humide : critère botanique	- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l’arrêté. - Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l’arrêté.



Occupation du sol et Espèces exotiques envahissantes.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>L’avifaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>L’herpétofaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>Les odonates :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.

Ginestet (la Beaume) – Création zone ATL –Secteur non retenu

Flore/Habitats Zone humide « potentielle »	<p><u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p>Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très homogène.</p>		
	Pédologique		Botanique
Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Forte
<p>Commentaires : Le site correspond à une prairie mésophile de fauche.</p> <p>Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.</p> <p>Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente. Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.</p> <p>Pour la faune, aucun enjeu avéré ou potentiel n'est à signaler.</p>			
<p>Risques naturels et technologiques :</p> <p>Risques naturels : Site présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles</p> <p>Risques technologiques : Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.</p>			
<p>Réseaux :</p> <p>Assainissement : Site d'étude en assainissement non collectif.</p> <p>Eaux pluviales : Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).</p> <p>Eau potable : Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.</p>			
<p>Préconisation (s) : Sans objet.</p>			

Ginestet (Ste Foy des vignes) – Création zone ATL - Périmètre ajusté



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de TVB des différentes échelles considérées (régionale, SCoT ou PLUi).
Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à un jardin arboré entretenu.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.

L'avifaune :

- Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;



Ginestet (Ste Foy des vignes) – Création zone ATL - Périmètre ajusté

	<p>- Aucune espèce menacée n'a été contactée sur le site. Un individu de Verdier d'Europe a été entendu à une seule reprise dans un peuplier en dehors du site ;</p> <p>- Trois espèces communes, non menacées dont deux protégées ont été observées sur le site.</p> <p><u>L'herpétofaune :</u></p> <p>- Aucun reptile n'a été observé sur le site ;</p> <p>- Aucun amphibien n'a été observé sur le site.</p> <p><u>Les odonates :</u></p> <p>- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe.</p> <p><u>Les papillons de jour :</u></p> <p>- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <p>- Aucune espèce n'a été observée sur le site. Cependant un arbre à Grand Capricorne a été observé en limite ouest de site.</p> <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <p>- Aucune espèce n'a été observée.</p>
<p>Flore/Habitats</p>	<p>- Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de cette prospection hivernale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces ornementales et affiliées aux pelouses urbaines avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l'homogénéité des milieux.</p> <p>- Trois espèces exotiques envahissantes avérées en Nouvelle-Aquitaine ont été répertoriées dans le site (probablement plantés pour l'ornement) : le Bambou (<i>Bambusoideae sp.</i>), le Laurier-cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>) et le Robinier faux-acacia (<i>Robinier faux-acacia</i>).</p> <p>- Habitats principaux présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité du site est une pelouse urbaine entretenue avec des plantations ornementales arborées et arbustives dont certaines sont des espèces exotiques envahissantes en Nouvelle-Aquitaine ;

Ginestet (Ste Foy des vignes) – Création zone ATL - Périmètre ajusté

- Deux mares artificielles sont présentes sur le site dans lesquelles se développe une végétation à hautes herbes dominée par le Souchet long (*Cyperus longus*).
- Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Zone humide :
critère pédologique

Non étudié

Zone humide :
critère botanique

Un type de végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté a été identifié sur le site d'étude : des mares artificielles et végétations à hautes herbes.



Occupation du sol & Zones humides.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

- Les mammifères :
- Aucun enjeu potentiel à signaler.
- L'avifaune :
- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Ginestet (Ste Foy des vignes) – Création zone ATL - Périmètre ajusté

L'herpétofaune :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les odonates :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les papillons de jour :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les insectes saproxylophages :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très anthropisé et homogène.

Flore/Habitats

Zone humide « potentielle »

Pédologique

Botanique

Flore exotique envahissante avérée - Ginestet (ATL)



Faune patrimoniale potentielle - Ginestet (ATL)



Espèces exotiques envahissantes & Faune

Ginestet (Ste Foy des vignes) – Création zone ATL - Périmètre ajusté

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Forte
--	---------------	---------------	--------------

Commentaires :

Le site correspond à un jardin arboré sur une pelouse urbaine entretenue. Deux mares artificielles sont également présentes sur le site.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Une zone humide botanique a été recensée dans le site d'étude, elle a été artificiellement créée.
 Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.

Pour la faune, certaines espèces d'oiseaux, communes, se reproduisent dans les arbres présents sur le site d'étude.

Risques naturels et technologiques :

- Risques naturels : Site présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles
- Risques technologiques : Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

- Assainissement : Site d'étude en assainissement non collectif.
- Eaux pluviales : Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
- Eau potable : Site d'étude concerné par la présence d'un périmètre de protection éloigné associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Le site d'étude présente un milieu naturel d'intérêt et caractéristique de zone humide qu'il conviendra de préserver : des mares artificielles et végétations à hautes herbes.

Concernant la faune, la période d'intervention des travaux devra préférentiellement intervenir en dehors de la période de reproduction des oiseaux qui s'étend de mars à août.

Bergerac (Les Galinoux) – Création zone ATL



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est également situé en bordure de deux zones de présomption de prescription archéologique. Il est également traversé par une protection au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (cours d'eau et ripisylve).

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de TVB des différentes échelles considérées (régionale, SCoT ou PLUi).
Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à des aménagements urbains et un jardin domestique cultivé.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

- Les mammifères : période d'observation non favorable
- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.
- L'avifaune : période d'observation non favorable



Bergerac (Les Galinoux) – Création zone ATL

- Aucune espèce d’oiseau d’intérêt communautaire n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil d’oiseau à fort enjeu ;
- Aucune espèce menacée n’a été contactée ;
- Deux espèces communes, non menacées et protégées ont été observées sur le site.

L’herpétofaune : période d’observation non favorable

- Aucun reptile n’a été observé sur le site ;
- Aucun amphibien n’a été observé sur le site.

Les odonates : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce protégée, d’intérêt communautaire et/ou menacée n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l’Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n’a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d’intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles et terrains rudéralisés avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l’homogénéité des milieux.

- **Une espèce exotique envahissante avérée en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée dans le site : le Bambou (*Bambusoideae sp.*).

- Habitats principaux présents :

- La majorité du site est utilisée comme surface cultivable de végétaux à usage alimentaire en permaculture (maraichage) ;

Bergerac (Les Galinoux) – Création zone ATL

- Quelques aménagements urbains de type yourte, caravane, serre et cabanes en bois sont présents parmi les surfaces cultivées ;
- Au sud-est du site, est présente une chênaie-frênaie bordant un fossé qui traverse le site.

- Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Zone humide :
critère pédologique

Aucune zone humide pédologique n'est présente d'après les sondages pédologiques réalisés.

Les deux sondages réalisés ne présentent pas de trace d'hydromorphie avant 50 cm (traits rédoxiques peu nombreux). Le premier sondage (au nord-est) est toutefois humide à partir d'environ 40 cm de profondeur puis est saturé en eau à partir d'environ 80 cm. Le second (au sud-ouest) reste sec à frais sur la totalité du profil. Il s'agit de Colluviosols rédoxiques en profondeur (classe GEPPA IIIc).

Zone humide :
critère botanique

- **Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.**
- **Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

Occupation du sol - Bergerac (ATL)



Zones humides avérées - Bergerac (ATL)



Occupation du sol et Sondages pédologiques.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

Les mammifères :

Bergerac (Les Galinoux) – Création zone ATL

<p>Flore/Habitats Zone humide « potentielle »</p>	<p>- Habitat favorable au Hérisson d'Europe, espèce commune et intégralement protégée.</p> <p><u>L'avifaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>L'herpétofaune :</u> - Deux espèces de reptiles intégralement protégées (article 2) et inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore : la Couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles.</p> <p><u>Les odonates :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p>Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est anthropisé.</p>		
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Pédologique</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Botanique</td> </tr> </table>	Pédologique	Botanique
Pédologique	Botanique		

Bergerac (Les Galinoux) – Création zone ATL



Espèces exotiques envahissantes et Faune

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Forte
--	---------------	---------------	--------------

Commentaires :

Le site correspond à un jardin domestique cultivé (maraichage) dans lequel quelques aménagements urbains ont été installés (yourte, caravane, serre, cabane en bois). Une haie arbustive est présente au nord-ouest du site et au sud-est se trouve une chênaie-frênaie.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique ou pédologique n'a été recensée et n'est probablement présente.

Pour la faune, le Hérisson d'Europe est suspecté sur l'ensemble du site hors aménagements urbains. La Couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles, intégralement protégés, sont suspectés sur l'ensemble du site. Il s'agit d'espèces communes, non menacées, bien répartie en Aquitaine. L'enjeu global reste donc faible.



Bergerac (Les Galinoux) – Création zone ATL

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles
Risques technologiques	Site localisé à proximité d'une zone industrielle présentant de nombreuses industries classées ICPE (pas de site SEVESO toutefois) ou anciens sites industriels.

Réseaux :

Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Concernant la faune, les travaux devront intervenir préférentiellement en dehors de la période de reproduction des mammifères et des reptiles qui s'étend d'avril à juillet.

Bergerac (La Graulet) – Création zone A17



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est également situé en bordure du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Bergerac.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de la TVB régionale. A noter toutefois qu'un réservoir de biodiversité boisé (identifié dans la TVB du SCoT et du PLUi) est présent à proximité (au nord-ouest).

Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une prairie mésophile.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.

L'avifaune :

Bergerac (La Graulet) – Création zone A17

	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce d’oiseau d’intérêt communautaire n’a été observée. Le site n’est pas favorable à l’accueil d’oiseau à fort enjeu ; - Aucune espèce menacée n’a été contactée sur le site (Tarier pâtre à proximité toutefois) ; - Aucune espèce commune, non menacée et protégée n’a été observée sur le site. <p><u>L’herpétofaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun reptile n’a été observé sur le site ; - Aucun amphibien n’a été observé sur le site. <p><u>Les odonates :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces patrimoniales de ce groupe. <p><u>Les papillons de jour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce protégée, d’intérêt communautaire et/ou menacée n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l’Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil des espèces à enjeu de conservation. <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n’a été observée.
<p>Flore/Habitats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce végétale d’intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles. - Pas d’espèce exotique envahissante avérée répertoriée. - Habitats principaux présents : <ul style="list-style-type: none"> • La totalité du site est une prairie mésophile enrichie ; • Au nord-est du site un roncier s’est développé sur la clôture délimitant la prairie. - Pas d’habitat d’intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Bergerac (La Graulet) – Création zone A17

Zone humide : critère pédologique	Non étudié
Zone humide : critère botanique	- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté. - Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.



Occupation du sol.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :	
Faune	<u>Les mammifères :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>L'avifaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>L'herpétofaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.

Bergerac (La Graulet) – Création zone A17

Flore/Habitats Zone humide « potentielle »	<p><u>Les odonates :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p>	
	<p>Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très homogène.</p>	
	Pédologique	Botanique



Faune

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Forte
--	---------------	---------------	-------

Bergerac (La Graulet) – Création zone A17

Commentaires :

Le site correspond à une prairie mésophile enrichie bordée au nord-est par un roncier.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente.

Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.

Pour la faune, aucun enjeu particulier ne ressort.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site présentant une exposition moyenne au retrait-gonflement des argiles et un aléa inondation par remontée de nappe de type inondation de cave.
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Sans objet.

Lamonzie-Montrastruc (Route du Viraillet) – Création zone ATL – Secteur revu et déplacé



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de la TVB régionale. Toutefois, la frange nord du site constitue un réservoir de biodiversité boisé identifié dans la TVB du SCoT et du PLUi.

Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une jeune truffière bordée de prairies mésophiles et de boisements de feuillus.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

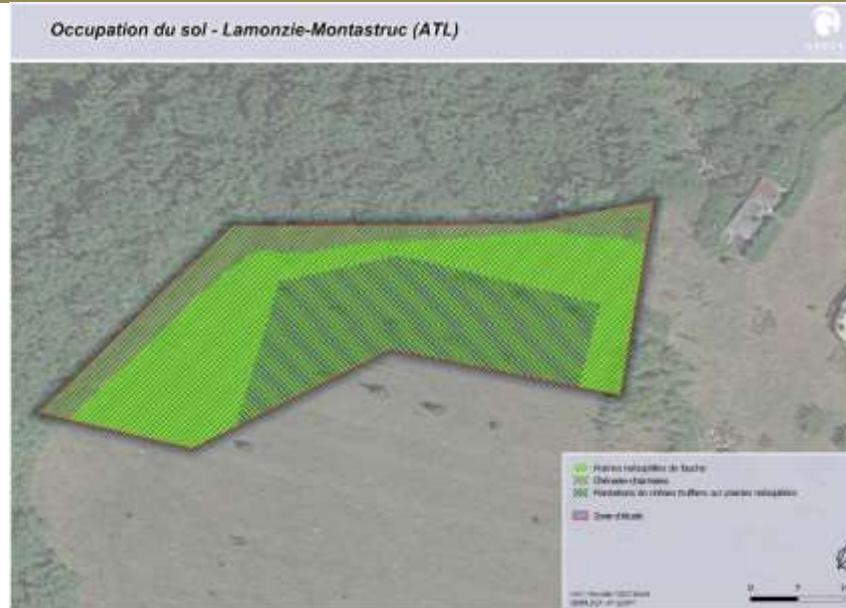
Faune	<p><u>Les mammifères</u> : période d'observation non favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude. <p><u>L'avifaune</u> : période d'observation non favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ; - Aucune espèce menacée n'a été contactée ;
-------	--



Lamonzie-Montrastruc (Route du Viraillet) – Création zone ATL – Secteur revu et déplacé

	<p>- Aucune espèce commune, non menacée et protégée n’a été observée sur le site.</p> <p><u>L’herpétofaune : période d’observation non favorable</u></p> <p>- Aucun reptile n’a été observé sur le site ;</p> <p>- Aucun amphibien n’a été observé sur le site.</p> <p><u>Les odonates : période de prospection non favorable.</u></p> <p>- Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces patrimoniales de ce groupe.</p> <p><u>Les papillons de jour : période de prospection non favorable.</u></p> <p>- Aucune espèce protégée, d’intérêt communautaire et/ou menacée n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l’Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <p>- Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil des espèces à enjeu de conservation.</p> <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <p>- Aucune espèce n’a été observée.</p>
Flore/Habitats	<p>- Aucune espèce végétale d’intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et boisements mésophiles.</p> <p>- Pas d’espèce exotique envahissante avérée répertoriée.</p> <p>- Habitats principaux présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité du site est une prairie mésophile de fauche sur laquelle ont été plantés des chênes verts truffiers et quelques noisetiers ; • Cette prairie est bordée à l’ouest et au nord par une chênaie-charmaie. <p>- Pas d’habitat d’intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.</p>
Zone humide : critère pédologique	Non étudié
Zone humide : critère botanique	<p>- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l’arrêté.</p> <p>- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l’arrêté.</p>

Lamonzie-Montrastruc (Route du Viraillet) – Création zone ATL – Secteur revu et déplacé



Occupation du sol.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune	<p><u>Les mammifères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitat favorable pour le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux, espèces communes et intégralement protégées. <p><u>L'avifaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitat favorable pour l'avifaune menacée comme le Chardonneret élégant ou le Verdier d'Europe. <p><u>L'herpétofaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux espèces de reptiles intégralement protégées (article 2) et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore : le Lézard des murailles et la Couleuvre verte et jaune. <p><u>Les odonates :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun enjeu potentiel à signaler. <p><u>Les papillons de jour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun enjeu potentiel à signaler. <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun enjeu potentiel à signaler.
-------	---

Lamonzie-Montrastruc (Route du Viraillet) – Création zone ATL – Secteur revu et déplacé

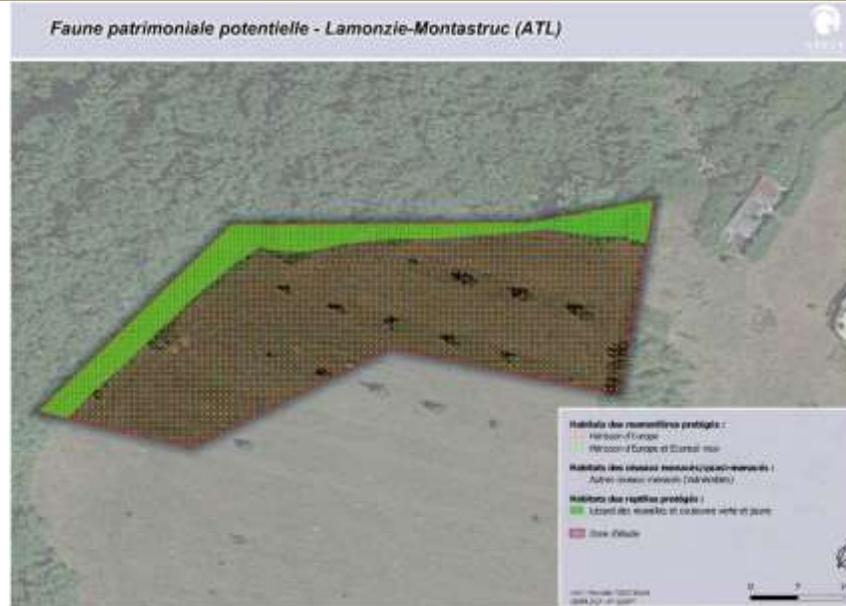
Flore/Habitats

Bonnes potentialités pour la flore patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) des milieux dénudés tels que le Lotier grêle (*Lotus angustissimus*) et le Lotier hispide (*Lotus hispidus*) : enjeux faibles car communs et non menacés mais réglementaire.

Zone humide « potentielle »

Pédologique

Botanique



Faune

**Sensibilité écologique globale
(en l'état actuel des connaissances)**

**Faible
(truffière et prairies
mésophiles)**

Modéré

**Forte
(lisières feuillues)**

Commentaires :

Le site correspond à une plantation de chênes verts truffiers sur une prairie mésophile de fauche. A l'ouest et au nord de cette plantation se trouve une chênaie-charmaie.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ne ressort.

Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente.

Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.

Lamonzie-Montrastruc (Route du Viraillet) – Création zone ATL – Secteur revu et déplacé

Les enjeux écologiques potentiels se limitent à la présence possible de certaines espèces végétales protégées de pelouses et de zones dénudées, en particulier les lotiers grêle et hispide qui, bien que protégés, sont des espèces très communes en Aquitaine.

Pour la faune, le Hérisson d'Europe est suspecté sur l'ensemble du site. L'Ecureuil roux, le Lézard des murailles et la Couleuvre verte et jaune, espèces communes, non menacées et intégralement protégées sont suspectées au niveau de la lisière au nord dans l'aire d'étude. Il s'agit d'espèces bien réparties en Aquitaine et dont l'enjeu est considéré comme faible.

Cette même lisière pourrait servir pour la reproduction de certains passereaux menacés comme le Chardonneret élégant et le Verdier d'Europe.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels | Site sensible au risque feu de forêt en bordure (zone périphérique de 200m autour des boisements)

Risques technologiques | Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement | Site d'étude en assainissement non collectif.

Eaux pluviales | Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).

Eau potable | Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Au regard des enjeux identifiés, il est préconisé de revoir l'emprise du STECAL envisagé de manière à éviter les lisières arborées du site qui constituent des habitats potentiels pour l'avifaune menacée.

Concernant la faune, les travaux devront préférentiellement intervenir en dehors de la période de reproduction des mammifères, des reptiles et des oiseaux qui s'étend de mars à août.

Saint-Sauveur (Route de la Grande Métairie) – Création zone NTL – Secteur non retenu



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est également localisé à proximité d'une zone de présomption de prescription archéologique, en bordure sud-ouest.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de la TVB régionale. Toutefois, le site constitue un réservoir de biodiversité boisé identifié dans la TVB du SCoT et du PLUi. Si, dans l'état actuel, le site n'est pas boisé, un boisement est présent en bordure sud-ouest. Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une friche avec des rejets arbustifs et une haie.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.

L'avifaune :

- Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;



Saint-Sauveur (Route de la Grande Métairie) – Création zone NTL – Secteur non retenu

	<p>- Une espèce protégée et quasi-menacée a été contactée et se reproduit dans la haie en limite ouest du site : le Tarier pâtre ;</p> <p>- Deux espèces communes, non menacées et protégées ont été observées dans les haies bordant le site.</p> <p><u>L'herpétofaune :</u></p> <p>- Aucun reptile n'a été observé sur le site ;</p> <p>- Aucun amphibien n'a été observé sur le site.</p> <p><u>Les odonates :</u></p> <p>- Aucune espèce observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe.</p> <p><u>Les papillons de jour :</u></p> <p>- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <p>- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation.</p> <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <p>- Aucune espèce n'a été observée.</p>
Flore/Habitats	<p>- Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux friches et terrains perturbés (coupe forestière récente).</p> <p>- Une espèce exotique envahissante avérée en Nouvelle-Aquitaine a été répertoriée sur l'ensemble du site : le Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>).</p> <p>- Habitats principaux présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité du site, qui a été récemment entretenu (coupe forestière) est une friche rudérale avec des rejets arbustifs épars de robiniers faux-acacia (espèce exotique envahissante avérée) ; • A l'extrémité sud est présente une haie mixte (arborée et arbustives) et ronciers. <p>- Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.</p>
Zone humide : critère pédologique	Non étudié
Zone humide : critère botanique	<p>- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.</p> <p>- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.</p>

Saint-Sauveur (Route de la Grande Métairie) – Création zone NTL – Secteur non retenu

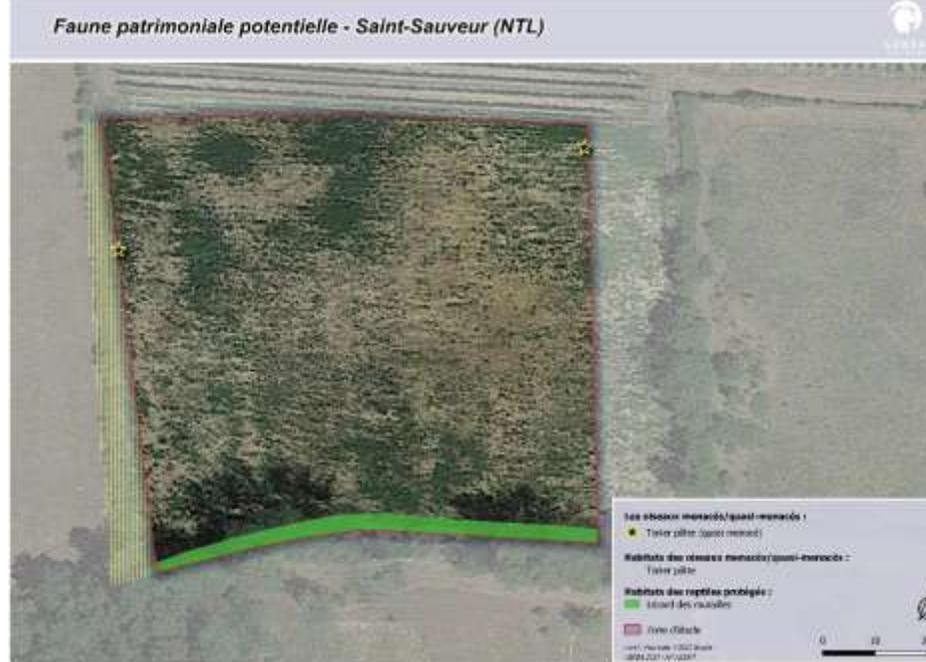


Occupation du sol et Espèces exotiques envahissantes.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune	<u>Les mammifères :</u>	- Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>L'avifaune :</u>	- Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>L'herpétofaune :</u>	- Habitat favorable pour une espèce bénéficiant d'une protection intégrale (individus et leurs habitats) : le Lézard des murailles constituant un enjeu faible en tant que tel.
	<u>Les odonates :</u>	- Aucun enjeu potentiel à signaler.
	<u>Les papillons de jour :</u>	- Aucun enjeu potentiel à signaler.
Flore/Habitats	<u>Les insectes saproxylophages :</u>	- Aucun enjeu potentiel à signaler.
	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.	
Zone humide « potentielle »	Pédologie	Botanique

Saint-Sauveur (Route de la Grande Métairie) – Création zone NTL – Secteur non retenu



Faune

**Sensibilité écologique globale
(en l'état actuel des connaissances)**

Faible

**Modéré
(limite extérieure ouest)**

Forte

Commentaires :

Le site correspond à une friche rudérale avec des rejets arbustifs de robiniers et bordée au sud par une haie mixte.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente.

Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.

Pour la faune, le Tarier pâtre, observé lors de nos inventaires, se reproduit au niveau de la haie arbustive située en limite ouest de l'emprise. Le Lézard des murailles, espèce commune, non menacée et intégralement protégée est suspectée au niveau de la haie en bordure sud.

Saint-Sauveur (Route de la Grande Métairie) – Création zone NTL – Secteur non retenu

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site sensible au risque feu de forêt en bordure (zone périphérique de 200m autour des boisements)
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

La haie arbustive située en limite ouest de l'emprise devra être conservée, cette dernière étant toutefois à l'extérieur de l'emprise envisagée pour être identifiée en zone NTL.

Saint-Nexans (route de la Fouillouse) – Création zone NTL - Secteur revu et déplacé



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

Dans la TVB régionale, le site d'étude est situé à l'interface entre un réservoir de biodiversité de plaine agricole à enjeu avifaune et un corridor écologique des boisements de feuillus et forêts mixtes (le site présentant un état boisé). Dans les TVB du SCoT et du PLUi, le site est identifié en tant que réservoir de biodiversité boisé.

Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à un boisement de feuillus, des fourrés et une mare forestière.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Une espèce commune non protégée a été observée sur le site

Saint-Nexans (route de la Fouillouse) – Création zone NTL - Secteur revu et déplacé

L'avifaune :

- Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;
- Aucune espèce protégée et menacée n'a été contactée ;
- Dix espèces communes, non menacées dont six protégées ont été observées sur le site.

L'herpétofaune :

- Aucun reptile n'a été observé sur le site ;
- Aucun amphibien n'a été observé sur le site.

Les odonates :

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour :

- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n'a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux boisements mésophiles et fourrés.

- **Pas d'espèce exotique envahissante avérée** répertoriée.

- Habitats principaux présents :

- La moitié sud du site est colonisée par des fourrés arbustifs de prunelliers et ronciers ;
- La moitié nord est occupée par une chênaie-charmaie dans laquelle se trouve une mare forestière.

Saint-Nexans (route de la Fouillouse) – Création zone NTL - Secteur revu et déplacé

	<p>- Pas d’habitat d’intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.</p>
<p>Zone humide : critère pédologique</p>	<p>Aucune zone humide pédologique n’est présente d’après les sondages pédologiques réalisés. Les sols sont peu profonds (45 cm pour le premier sondage et 28 cm pour le second), frais et non calcaire (ou présence de calcaire très localisé) bien qu’ils se développent sur une roche calcaire. Il s’agit de Calcisols. Le premier sondage présente des traits rédoxiques débutant à plus de 25 cm (classe GEPPA IVa) et le second des traits rédoxiques débutants à 20 cm mais peu nombreux (inférieur à 5% de la surface de l’horizon, ne constituant donc pas un horizon rédoxique – classe GEPPA Ia).</p>
<p>Zone humide : critère botanique</p>	<p>- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l’arrêté. - Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l’arrêté.</p>



Occupation du sol et sondages pédologiques.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

<p>Faune</p>	<p><u>Les mammifères :</u> - Le Hérisson d’Europe et l’Écureuil roux sont suspectés sur l’ensemble de l’emprise. <u>L’avifaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p>
--------------	---

Saint-Nexans (route de la Fouillouse) – Création zone NTL - Secteur revu et déplacé

L'herpétofaune :

- Habitat favorable pour la reproduction et l'hivernation d'une espèce d'amphibien bénéficiant d'une protection partielle (article 3) : la Salamandre tachetée.

Les odonates :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les papillons de jour :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les insectes saproxylophages :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.

Flore/Habitats

Zone humide « potentielle »

Pédologique

Botanique





Saint-Nexans (route de la Fouillouse) – Création zone NTL - Secteur revu et déplacé

Faune

**Sensibilité écologique globale
(en l'état actuel des connaissances)**

Faible

**Modéré
(mare forestière)**

Forte

Commentaires :

Le site correspond pour la moitié sud à des fourrés arbustifs sur ronciers et pour la moitié nord à une chênaie-charmaie avec la présence d'une mare forestière.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique ou pédologique n'a été recensée et n'est probablement présente.

Pour la faune, le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux sont suspectés sur l'ensemble du site d'étude.

La mare forestière pourrait être favorable à la reproduction de la Salamandre tachetée bénéficiant d'une protection partielle.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels : Site sensible au risque feu de forêt (site boisé) et présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques : Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement : Site d'étude en assainissement non collectif.

Eaux pluviales : Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).

Eau potable : Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Concernant la faune, les travaux devront intervenir en dehors de la période de reproduction des mammifères, des amphibiens et des oiseaux qui s'étend de mars à août.

Monfaucon (Fauconnaix) – Création zone ATL - Secteur revu et déplacé



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

A l'échelle régionale, le site d'étude est localisé au sein d'un réservoir de biodiversité des boisements de conifères et milieux associés (le site ne présente toutefois pas un état boisé). Dans les TVB du SCoT et du PLUi, le site est identifié en bordure de réservoir de biodiversité boisé. Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à des prairies mésophiles et des alignements de feuillus.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

- Les mammifères : période d'observation non favorable
- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.
- L'avifaune : période d'observation non favorable

Monfaucon (Fauconnaix) – Création zone ATL - Secteur revu et déplacé

- Aucune espèce d’oiseau d’intérêt communautaire n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil d’oiseau à fort enjeu ;
- Aucune espèce protégée et menacée n’a été contactée ;
- Deux espèces communes, non menacées et protégées ont été observées sur le site.

L’herpétofaune : période d’observation non favorable

- Aucun reptile n’a été observé sur le site ;
- Aucun amphibien n’a été observé sur le site.

Les odonates : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil d’espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce protégée, d’intérêt communautaire et/ou menacée n’a été observée. Le site ne semble pas favorable à l’accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l’Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce n’a été observée. Le site ne présente pas d’atout particulier pour l’accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n’a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d’intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles et terrains rudéralisés avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l’homogénéité des milieux.

- **Pas d’espèce exotique envahissante avérée** répertoriée.

- Habitats principaux présents :

- La majorité du site est une prairie mésophile pâturée ;
- Au nord du site est présent un aménagement urbain de type mobil home sur une prairie mésophile entretenue ;
- Un alignement de chênes est présent à l’extrémité nord-ouest du site.

Monfaucon (Fauconnaix) – Création zone ATL - Secteur revu et déplacé

- Pas d’habitat d’intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Zone humide :
critère pédologique Non étudié

Zone humide :
critère botanique - Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l’arrêté.
- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l’arrêté.



Occupation du sol.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

Les mammifères :
- Aucun enjeu potentiel à signaler.

L’avifaune :
- Habitat favorable pour certains passereaux protégés et menacés (Chardonneret élégant, Verdier d’Europe, Serin cini) au niveau des alignements de chênes ...

Monfaucon (Fauconnaix) – Création zone ATL - Secteur revu et déplacé

Flore/Habitats

Zone humide « potentielle »

L'herpétofaune :

- Une espèce de reptile intégralement protégée (article 2) et inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore : le Lézard des murailles.

Les odonates :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les papillons de jour :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

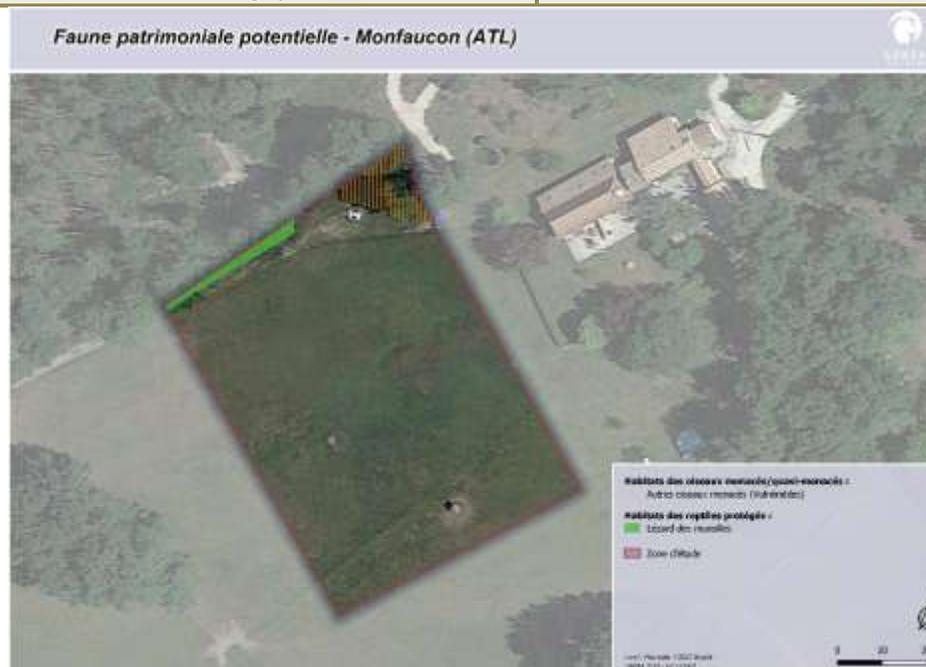
Les insectes saproxylophages :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très homogène.

Pédologique

Botanique



Faune

Monfaucon (Fauconnaix) – Création zone ATL - Secteur revu et déplacé									
Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Forte						
<p>Commentaires : Le site correspond à une prairie mésophile pâturée. Un aménagement urbain de type mobil home est présent au nord du site sur une prairie mésophile entretenue.</p> <p>Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.</p> <p>Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente. Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.</p> <p>Pour la faune, le Lézard des murailles, espèce commune, non menacée et intégralement protégée est suspectée au niveau de la lisière au nord. Il s'agit d'une espèce bien répartie en Aquitaine et dont l'enjeu est considéré comme faible. La présence de certaines espèces d'oiseaux protégés et menacés est suspectée au niveau de la lisière nord, certains arbres pourraient être favorables à leur reproduction.</p>									
<p>Risques naturels et technologiques :</p> <table border="0"> <tr> <td style="width: 20%;">Risques naturels</td> <td>Site sensible au risque feu de forêt en bordure (zone périphérique de 200m autour des boisements)</td> </tr> <tr> <td>Risques technologiques</td> <td>Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.</td> </tr> </table>				Risques naturels	Site sensible au risque feu de forêt en bordure (zone périphérique de 200m autour des boisements)	Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.		
Risques naturels	Site sensible au risque feu de forêt en bordure (zone périphérique de 200m autour des boisements)								
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.								
<p>Réseaux :</p> <table border="0"> <tr> <td style="width: 20%;">Assainissement</td> <td>Site d'étude en assainissement non collectif.</td> </tr> <tr> <td>Eaux pluviales</td> <td>Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).</td> </tr> <tr> <td>Eau potable</td> <td>Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.</td> </tr> </table>				Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.	Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).	Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.
Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.								
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).								
Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.								
<p>Préconisation (s) : L'évitement de la lisière et de l'alignement de chênes est préconisé.</p> <p>Concernant la faune, les travaux devront préférentiellement intervenir en dehors de la période de reproduction des reptiles et des oiseaux qui s'étend de mars à août.</p>									

Saint-Pierre-d'Eyraud (Pradelou) – Création zone NTL - Secteur non retenu



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est également concerné pour ses deux-tiers nord par une protection au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (zone humide potentielle).

Trame verte et bleue :

A l'échelle régionale, le site d'étude est localisé au sein d'un réservoir de biodiversité des boisements de conifères et milieux associés. Dans les TVB du SCoT et du PLUi, le site est identifié en tant que de réservoirs de biodiversité boisé et humide.

Le site est localisé, pour ses deux-tiers nord, au sein d'une zone à dominante humide (boisement à forte naturalité) établie par EPIDOR.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à un boisement de feuillus.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.

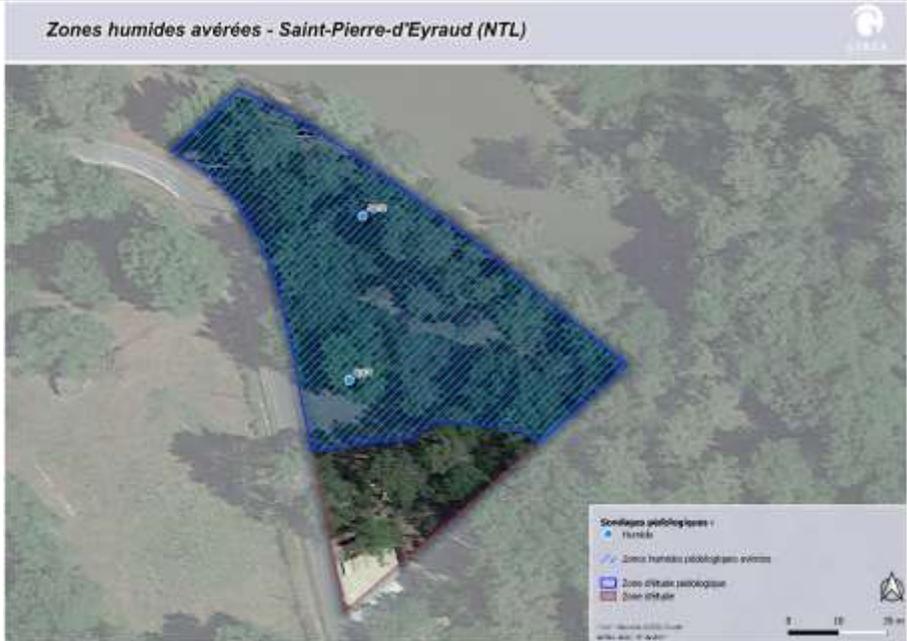
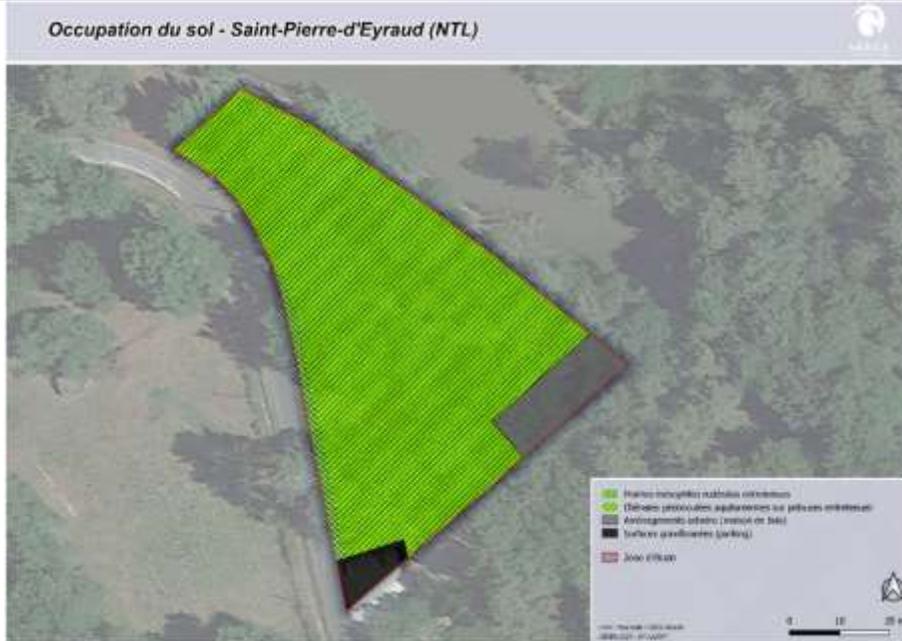
L'avifaune :

Saint-Pierre-d'Eyraud (Pradelou) – Création zone NTL - Secteur non retenu

	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ; - Aucune espèce protégée et menacée n'a été contactée ; - Cinq espèces communes et non menacées ont été observées sur le site. <p><u>L'herpétofaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun reptile n'a été observé sur le site ; - Aucun amphibien n'a été observé sur le site. <p><u>Les odonates :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux espèces communes et non protégées ont été observées au niveau des berges du plan d'eau situé en dehors du site d'étude. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe. <p><u>Les papillons de jour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Grand capricorne du chêne observé sur un arbre. <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n'a été observée.
<p>Flore/Habitats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux boisements mésophiles et terrains rudéralisés avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l'homogénéité des milieux. - Pas d'espèce exotique envahissante avérée répertoriée. - Habitats principaux présents : <ul style="list-style-type: none"> • La majorité du site est une chênaie claire aquitanaise sur une pelouse rudérale. Quelques tables de pique-nique sont dispersées sur cette pelouse ; • Un aménagement urbain de type maison en bois est présent à l'extrémité sud-est du site et est utilisé comme restaurant l'Etang de Pradelou.

Saint-Pierre-d'Eyraud (Pradelou) – Création zone NTL - Secteur non retenu

	<p>- Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.</p>
<p>Zone humide : critère pédologique</p>	<p>Ce site correspond à une zone humide pédologique. Deux sondages ont été réalisés sur ce site. Le premier, au sud présente des traits rédoxiques à partir de 20 cm qui se prolongent en profondeur et qui s'insèrent dans un horizon gris-verdâtre à partir d'environ 40 cm (horizon réductique partiellement réoxydé – classe GEPPA VI). Il s'agit d'un Réductisol. Le second, au nord, présente des traits rédoxiques à partir de 5 cm mais qui constituent un horizon rédoxique uniquement à partir de 20 cm et qui s'accompagne d'un horizon réductique (partiellement réoxydé) à partir d'environ 90 cm (classe GEPPA Vd). Il s'agit d'un Néoluvisol-Rédoxisol.</p>
<p>Zone humide : critère botanique</p>	<p>- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté. - Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.</p>



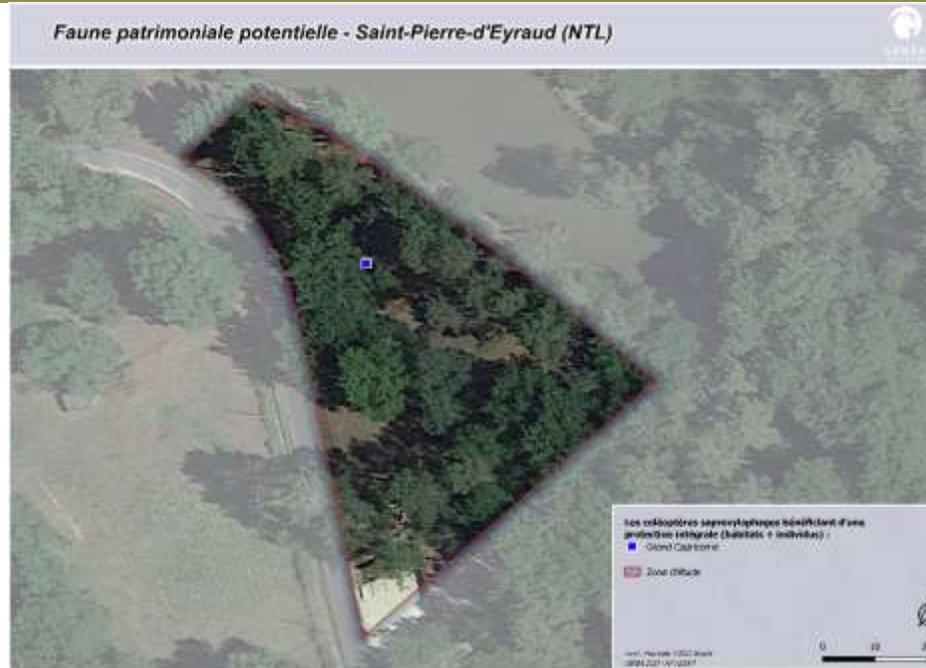
Occupation du sol et zones humides.

<p>Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :</p>	
<p>Faune</p>	<p><u>Les mammifères :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p>

Saint-Pierre-d'Eyraud (Pradelou) – Création zone NTL - Secteur non retenu

	<p><u>L'avifaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>L'herpétofaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les odonates :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p>	
Flore/Habitats	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est homogène.	
Zone humide « potentielle »	Pédologie	Botanique

Saint-Pierre-d'Eyraud (Pradelou) – Création zone NTL - Secteur non retenu



Faune

**Sensibilité écologique globale
(en l'état actuel des connaissances)**

Faible

Modéré

Forte

Commentaires :

Le site correspond à une chênaie claire aquitannique sur une pelouse rudérale aménagée avec quelques tables de pique-nique. Au sud-est du site se trouve une maison en bois utilisé comme restaurant.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente.
Le site correspond toutefois à **une zone humide selon le critère pédologique**.

Pour la faune, le Grand Capricorne du chêne, espèce intégralement protégée et menacée, a été observé au niveau d'un chêne..

Saint-Pierre-d'Eyraud (Pradelou) – Création zone NTL - Secteur non retenu

Risques naturels et technologiques :

- | | |
|------------------------|--|
| Risques naturels | Site sensible au risque feu de forêt (site boisé) et présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles |
| Risques technologiques | Un ICPE (non SEVESO) se trouve à plus de 300 m à l'Est. |

Réseaux :

- | | |
|----------------|---|
| Assainissement | Site d'étude en assainissement non collectif. |
| Eaux pluviales | Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration). |
| Eau potable | Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable. |

Préconisation (s) :

Concernant la faune, les travaux devront préférentiellement se faire en dehors de la période de reproduction des oiseaux qui s'étend de mars à août. L'arbre abritant le Grand Capricorne doit être préservé et évité.

Le site correspond à une zone humide pédologique. Il conviendra donc de limiter au maximum les aménagements imperméabilisants.

La Force (Petit Durbec) – Création zones NTL et ATL - Périmètre ajusté



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est également localisé à proximité de protections au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (zone humide potentielle à 50 m et cours d'eau et ripisylve à 90 m à l'Est).

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de la TVB régionale. Toutefois, le site constitue un réservoir de biodiversité boisé identifié dans la TVB du SCoT et du PLUi. Dans le PLUi, il est également localisé à proximité d'un cours d'eau de la trame bleue et des zones humides associées. Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à un boisement de feuillus et des prairies mésophiles.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.



La Force (Petit Durbec) – Création zones NTL et ATL - Périmètre ajusté

	<p><u>L'avifaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ; - Aucune espèce protégée et menacée n'a été contactée ; - Neuf espèces communes et non menacées dont sept protégées ont été observées sur le site. <p><u>L'herpétofaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Lézard des murailles a été observé sur le site ; - Aucun amphibien n'a été observé sur le site. <p><u>Les odonates :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe. <p><u>Les papillons de jour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un arbre abritant le Grand Capricorne a été relevé sur la zone d'étude. <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n'a été observée.
<p>Flore/Habitats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies et boisements mésophiles. - Une espèce exotique envahissante avérée en Nouvelle-Aquitaine a été répertoriée au niveau d'une prairie mésophile à l'ouest du site : le Sporobole tenace (<i>Sporobolus indicus</i>). - Habitats principaux présents : <ul style="list-style-type: none"> • La majorité du site est une chênaie-charmaie dans laquelle sont présents un bâtiment abandonné et un aménagement urbain de type mobil home ; • Au sud-ouest se trouve une prairie mésophile de fauche bordée d'un alignement de chênes sur fourrés.

La Force (Petit Durbec) – Création zones NTL et ATL - Périmètre ajusté

- Pas d’habitat d’intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Zone humide :
critère pédologique Non étudié

Zone humide :
critère botanique - Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l’arrêté.
- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l’arrêté.

Occupation du sol - La Force (ATL et NTL)



Flore exotique envahissante avérée - La Force (ATL et NTL)



Occupation du sol et Espèces exotiques envahissantes.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

Les mammifères :

- Le Hérisson d’Europe et l’Ecureuil roux sont suspectés sur l’ensemble du site d’étude.

L’avifaune :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

L’herpétofaune :

La Force (Petit Durbec) – Création zones NTL et ATL - Périmètre ajusté

- Une espèce de reptile intégralement protégée (article 2) et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore : la Couleuvre verte et jaune.

Les odonates :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les papillons de jour :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les insectes saproxylophages :

- Le Lucane cerf-volant espèce quasi-menacée en Europe, est suspecté au niveau du même arbre que le Grand Capricorne.

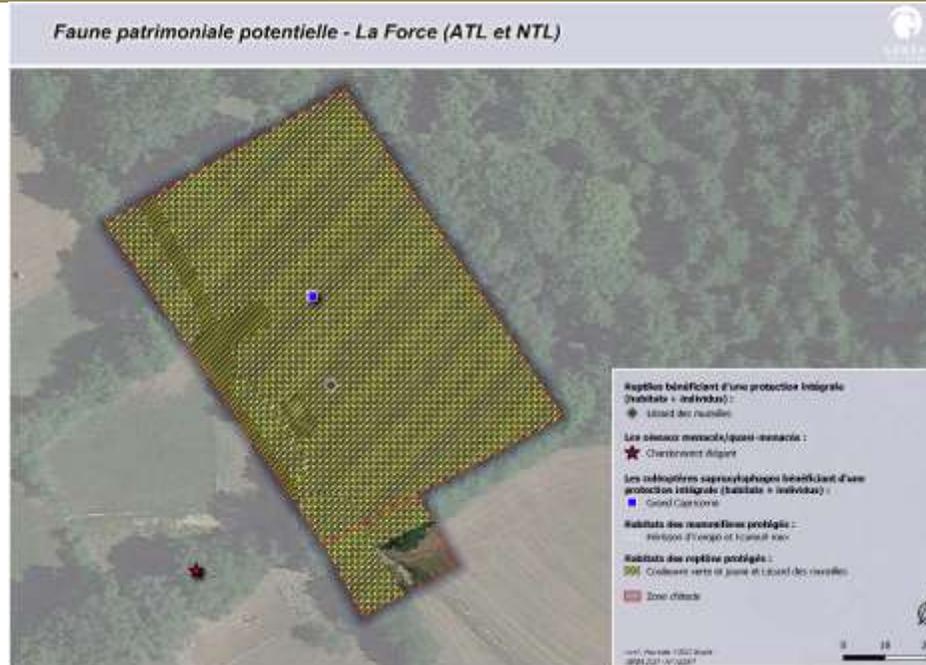
Flore/Habitats

Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est assez homogène.

Zone humide « potentielle »

Pédologique

Botanique



Faune



La Force (Petit Durbec) – Création zones NTL et ATL - Périmètre ajusté

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré au niveau de l'arbre à Grand Capricorne	Forte
--	---------------	---	--------------

Commentaires :

Le site correspond à une chênaie-charmaie. Un bâtiment abandonné et un mobil home sont présents à l'ouest du site. Une prairie mésophile de fauche est présente au sud et bordée d'un alignement de chênes.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente.
 Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.

Pour la faune, le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux, espèces communes et protégées, sont suspectés sur l'ensemble du site.
 Le Lézard des murailles, espèce commune, non menacée et intégralement protégée est présente sur le site. La Couleuvre verte et jaune est quant-à-elle suspectée. Il s'agit d'espèces bien réparties en Aquitaine et dont l'enjeu est considéré comme faible.
 Certaines espèces d'oiseaux protégés et non menacés se reproduisent sur le site au niveau de la chênaie-charmaie.
 Le Grand Capricorne du chêne, espèce intégralement protégée et menacée, a été observé au niveau d'un chêne. Le Lucane cerf-volant, espèce quasi-menacée, est suspecté au niveau du même arbre.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site sensible au risque feu de forêt (site boisé) et présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Concernant la faune, les travaux devront préférentiellement intervenir en dehors de la période de reproduction des oiseaux qui s'étend de mars à août.
 L'arbre abritant le Grand Capricorne doit être préservé et évité.

Prignonrieux (Combrillac) – Création zone ATL - Secteur non retenu



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de TVB des différentes échelles considérées (régionale, SCoT ou PLUi).
Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une friche, des fourrés et des boisements exotiques.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<p><u>Les mammifères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude. <p><u>L'avifaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ; - Deux Tarier pâtre, espèce quasi-menacée en France, ont été observés sur le site d'étude hors de la période de reproduction. ;
-------	---

Prignonrieux (Combrillac) – Création zone ATL - Secteur non retenu

	<p>- Six espèces communes et non menacées dont cinq protégées ont été contactées.</p> <p><u>L'herpétofaune :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun reptile n'a été observé sur le site ; - Aucun amphibien n'a été observé sur le site. <p><u>Les odonates :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe. <p><u>Les papillons de jour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. <p><u>Les insectes saproxylophages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation. <p><u>Les espèces exotiques envahissantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/Habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux friches, fourrés et boisements mésophiles avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l'homogénéité des milieux. - Une espèce exotique envahissante avérée en Nouvelle-Aquitaine a été répertoriée à l'est du site : le Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>). - Habitats principaux présents : <ul style="list-style-type: none"> • La majorité du site est recouvert de fourrés arbustifs de prunelliers, saules, genêts sur ronciers ; • Parmi ces fourrés, se trouve des zones ouvertes sur lesquelles se développent des espèces affiliées aux friches rudérales ; • A l'est du site, est présent un boisement exotique de robiniers faux-acacia ; • Au nord, se trouve une haie arbustive sur ronciers ainsi qu'un ourlet à fougères aigle très embroussaillé sur la partie nord-ouest. - Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.
Zone humide :	Non étudié

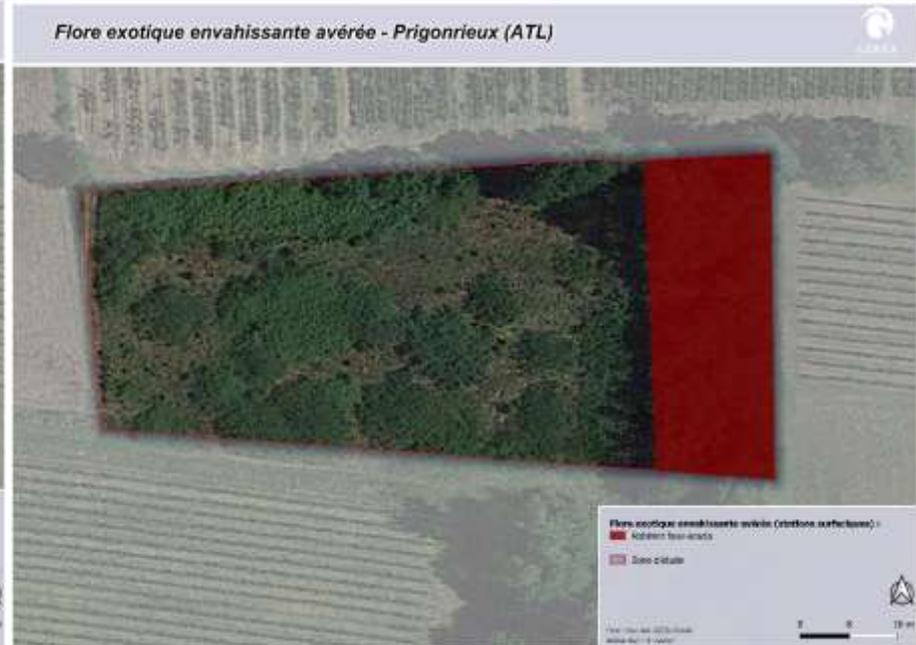
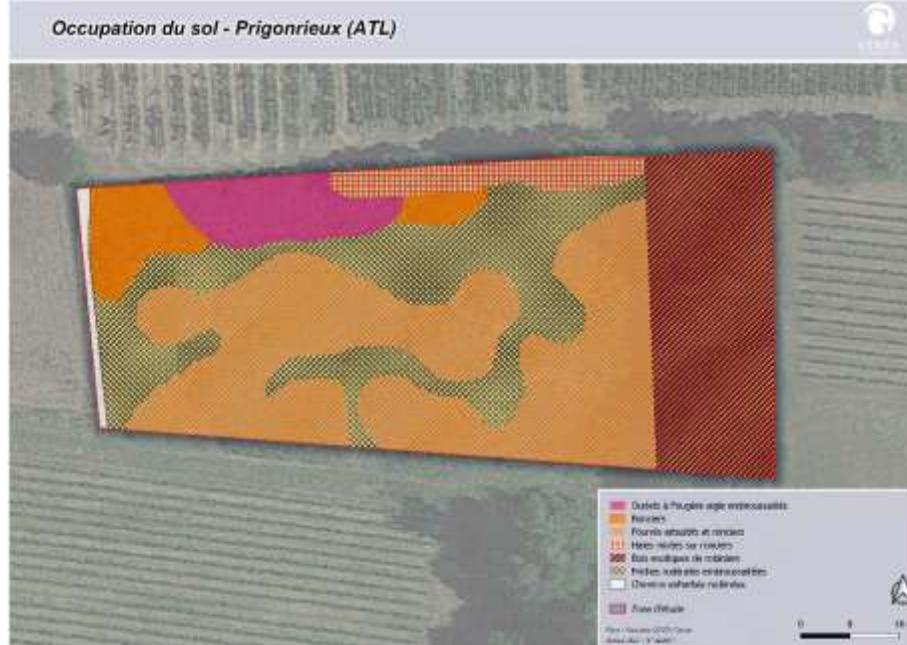
Prignonieux (Combrillac) – Création zone ATL - Secteur non retenu

critère pédologique

Zone humide :

critère botanique

- **Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.**
- **Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**



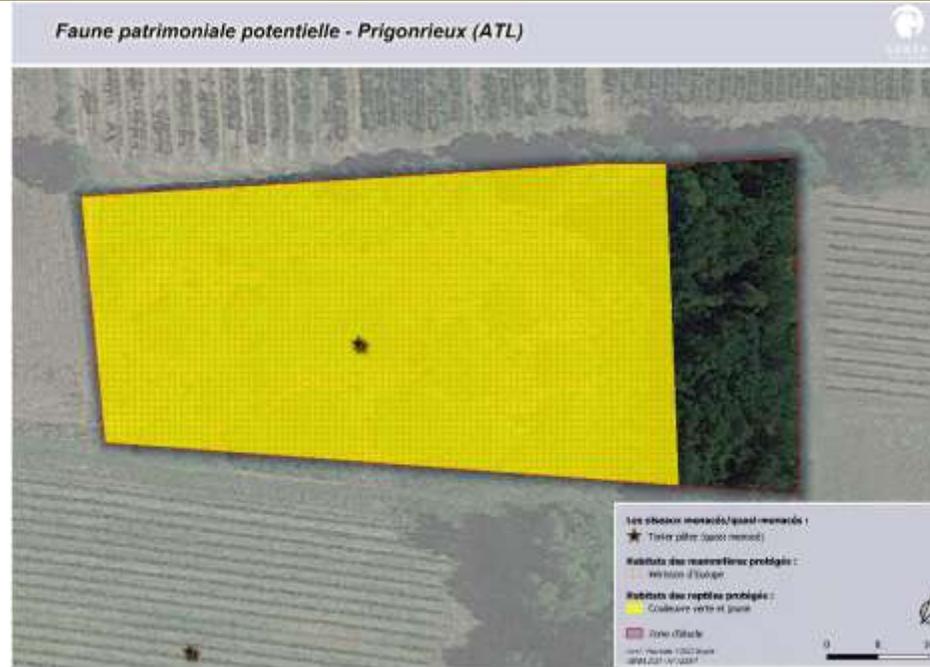
Occupation du sol et Espèces exotiques envahissantes.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

- Faune**
- Les mammifères :
 - Le Hérisson d'Europe est suspecté au niveau de l'ensemble du site d'étude.
 - L'avifaune :
 - Aucun enjeu potentiel à signaler.
 - L'herpétofaune :
 - Une espèce de reptile intégralement protégée (article 2) et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore : la Couleuvre verte et jaune.
 - Les odonates :
 - Aucun enjeu potentiel à signaler.
 - Les papillons de jour :
 - Aucun enjeu potentiel à signaler.

Prignonrieux (Combrillac) – Création zone ATL - Secteur non retenu

Flore/Habitats Zone humide « potentielle »	Les insectes saproxylophages : - Aucun enjeu potentiel à signaler.	
	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très embroussaillé.	
	Pédologique	Botanique



Faune

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Forte
--	--------	--------	-------

Commentaires :

Le site correspond à des fourrés arbustifs se développant sur une friche rudérale. A l'est du site, se trouve un boisement exotique de robiniers faux-acacia. Le nord du site est bordé de ronciers, d'une haie arbustive à l'est et d'un ourlet à fougères aigle embroussaillé à l'ouest.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Prignonrieux (Combrillac) – Création zone ATL - Secteur non retenu

Aucune zone humide botanique n’a été recensée et n’est probablement présente.
Le site n’est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.

Pour la faune, le Hérisson d’Europe, espèce commune et protégée, est suspecté sur l’ensemble du site.
La Couleuvre verte et jaune, espèce commune, non menacée et intégralement protégée est suspectée au niveau de l’ensemble du site excepté au niveau du boisement de robinier à l’est. Certaines espèces d’oiseaux non menacées et protégées se reproduisent au niveau de la haie mixte et des fourrés arbustifs et ronciers.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site sensible au risque feu de forêt (zone périphérique de 200m autour des boisements) et présentant une exposition forte au retrait-gonflement des argiles
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement	Site d’étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d’étude non concerné par la présence d’un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Concernant la faune, les travaux devront intervenir préférentiellement en dehors de la période de reproduction des mammifères, des reptiles et des oiseaux qui s’étend de mars à août.

Prignonrieux (Bonneguise) – Création zone NTL - Périmètre ajusté



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l’intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est également concerné pour sa moitié nord par la ZNIEFF de type 1 des « Gravières de Prignonrieux (Bonneguise, La Gueylarde et L’Escalauderie) » (720012860). La moitié nord du site est également concernée par des protections au titre de l’article L.151-23 du Code de l’Urbanisme (zones humides probables et potentielles).

Trame verte et bleue :

Le site d’étude n’est localisé au sein d’aucun élément de la TVB régionale. Le plan d’eau et ses abords est toutefois identifié comme une surface en eau dans le PLUi et comme un réservoir de biodiversité des zones humides avérées dans le SCoT. Le site n’est localisé au sein d’aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d’étude correspond à des prairies mésophiles, des fourrés et alignements de feuillus.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères : période d’observation non favorable
- Aucun indice de présence n’a été relevé sur le site d’étude.

Prignonrieux (Bonneguise) – Création zone NTL - Périmètre ajusté

L'avifaune : période d'observation non favorable

- Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;
- Aucune espèce menacée n'a été observée sur le site d'étude ;
- Trois espèces communes et non menacées dont une protégée ont été contactées.

L'herpétofaune : période d'observation non favorable

- Aucun reptile n'a été observé sur le site ;
- Aucun amphibien n'a été observé sur le site.

Les odonates : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n'a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles et terrains rudéralisés avec une diversité floristique assez pauvre.

- **Deux espèces exotiques envahissantes avérées en Nouvelle-Aquitaine** ont été répertoriées sur le site : l'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

- Habitats principaux présents :

- La moitié nord du site correspond à une prairie mésophile entretenue située en bord de plan d'eau avec un bosquet de liquidamars ;

Prignonrieux (Bonneguise) – Création zone NTL - Périmètre ajusté

- La moitié sud est colonisée à l’ouest par des fourrés denses sur ronciers et à l’est est présent un alignement d’érables sur une prairie mésophile entretenue.

- Pas d’habitat d’intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Aucune zone humide pédologique n’est présente d’après les sondages pédologiques réalisés.

Zone humide :
critère pédologique

Le premier sondage présente un sol peu profond (30 cm), sec à frais. Le second sondage présente un sol plus profond (85 cm), frais à humide. Aucun des deux sondages ne présente de trace d’hydromorphie (classe GEPPA Ia). Il s’agit de Fluviosols.

Zone humide :
critère botanique

- Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l’arrêté.
- Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l’arrêté.

Occupation du sol - Prignonrieux (NTL)



Zones humides avérées - Prignonrieux (NTL)



Occupation du sol et Sondages pédologiques.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

Les mammifères :

- Le Hérisson d’Europe est suspecté au niveau des fourrés au sud.

Prignonieux (Bonneguise) – Création zone NTL - Périmètre ajusté

L'avifaune :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

L'herpétofaune :

- Une espèce de reptile intégralement protégée (article 2) et inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore : le Lézard des murailles.

Les odonates :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les papillons de jour :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Les insectes saproxylophages :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très anthropisé.

Flore/Habitats

Zone humide « potentielle »

Pédologie

Botanique

Flore exotique envahissante avérée - Prignonieux (NTL)



Faune patrimoniale potentielle - Prignonieux (NTL)





Prignonrieux (Bonneguise) – Création zone NTL - Périmètre ajusté

Espèces exotiques envahissantes et Faune

**Sensibilité écologique globale
(en l'état actuel des connaissances)**

Faible

Modéré

Forte

Commentaires :

Le site correspond à des prairies mésophiles entretenues situées en bord de plan d'eau. Des fourrés et des alignements de feuillus sont présents au sud du site.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique ou pédologique n'a été recensée et n'est probablement présente.

Pour la faune, le Hérisson d'Europe, espèce commune, non menacée et intégralement protégée, est suspecté au sud dans l'aire d'étude.
 Le Lézard des murailles, espèce commune, non menacée et intégralement protégée est suspectée au niveau des fourrés au sud. Il s'agit d'une espèce bien répartie en Aquitaine, l'enjeu est donc considéré comme faible.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site présentant une exposition moyenne au retrait-gonflement des argiles et un aléa inondation par remontée de nappe de type inondation de cave
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement	Site d'étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Concernant la faune, les travaux devront intervenir en dehors de la période de reproduction des reptiles et des mammifères qui s'étend de mars à juillet.

Gardonne (Rue du Bac) – Création zone NL



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici principalement dans la zone tampon), le site est localisé en bordure du site Natura 2000 de « La Dordogne » (FR7200660), de la ZNIEFF de type 2 de « La Dordogne » (720020014) ainsi que de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de la « Rivière Dordogne » (FR3800266). La bordure nord du site est également concernée par l'application de protections au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (Cours d'eau et ripisylve, et zone humide potentielle).

Trame verte et bleue :

A l'échelle régionale, le site d'étude est situé à l'interface entre une zone urbanisée et un réservoir de biodiversité des milieux humides (associé à la Dordogne). Dans le SCoT, le site est situé à l'interface entre un corridor boisé et un réservoir de biodiversité des milieux aquatiques. Dans le PLUi, la Dordogne est identifiée comme cours d'eau principal de la trame bleue.

En bordure nord du site est localisée une zone à dominante humide (eaux courantes) établie par EPIDOR.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une friche, une prairie et de fourrés.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.



Gardonne (Rue du Bac) – Création zone NL

L'avifaune :

- Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;
- Aucune espèce menacée n'a été observée sur le site d'étude. Le Serin cini, espèce vulnérable en France et la Bouscarle de Cetti, espèce quasi-menacée en France, ont été contactés à une seule reprise au nord, en dehors de l'emprise du site, au niveau de la ripisylve ;
- Six espèces communes, non menacées dont quatre protégées ont été contactées.

L'herpétofaune :

- Aucun reptile n'a été observé sur le site ;
- Aucun amphibien n'a été observé sur le site.

Les odonates :

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour :

- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n'a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles et friches rudéralisées avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l'homogénéité des milieux.
- **Deux espèces exotiques envahissantes avérées en Nouvelle-Aquitaine** ont été répertoriées à l'ouest et au nord du site : le Sporobole tenace (*Sporobolus indicus*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Gardonne (Rue du Bac) – Création zone NL

- Habitats principaux présents :

- La moitié sud du site est une friche rudérale dénudée sur laquelle se développent plusieurs espèces exotiques envahissantes (Sporobole tenace, vergerettes, rejets de robiniers) ;
- Au sud de cette friche, se trouve de nombreux rejets formant un fourré monospécifique et exotique de robiniers faux-acacia sur ronciers ;
- Sur la moitié nord, se développe une prairie mésophile enfrichée bordée par un alignement de frênes et de noyers.

- Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Zone humide :
critère pédologique

Aucune zone humide pédologique n'est présente d'après les sondages pédologiques réalisés.

Les 2 sondages présentent un sol très sableux, frais et ne présentant aucune trace d'hydromorphie (classe GEPPA Ia). A noter que le second sondage est également peu profond (47 cm). Il s'agit de Fluviosols.

Zone humide :
critère botanique

- **Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté.**
- **Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.**

Occupation du sol - Gardonne (NL)



Zones humides avérées - Gardonne (NL)



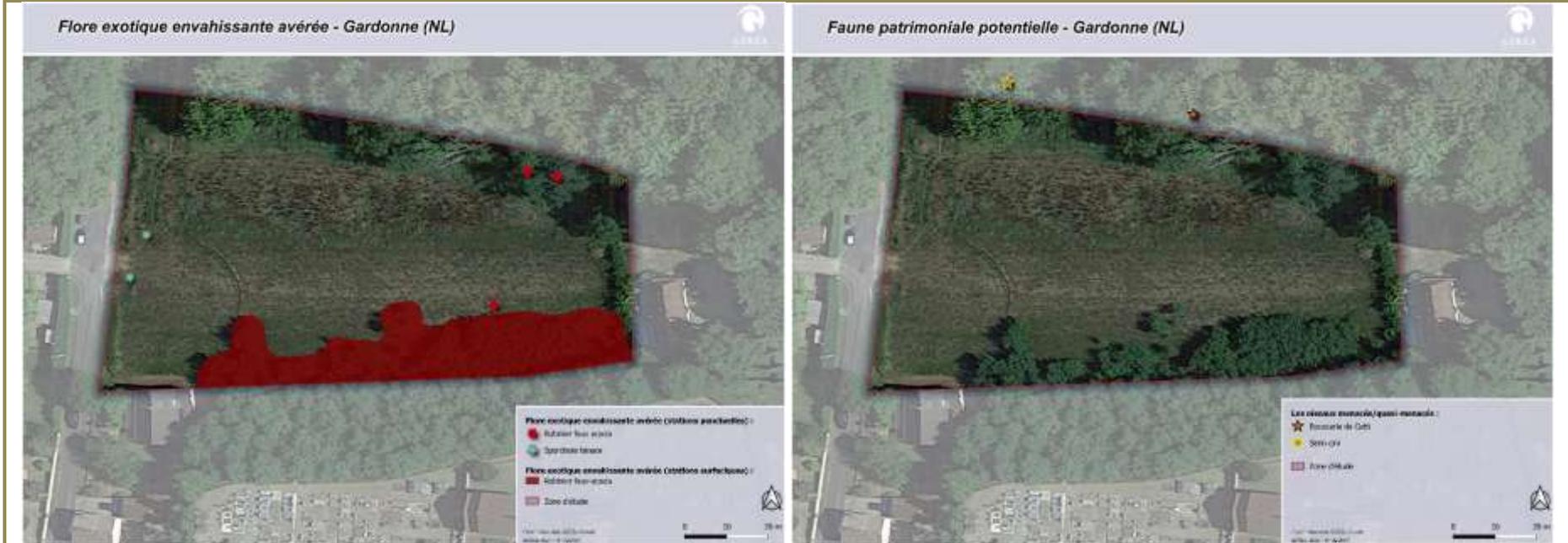
Occupation du sol et Sondages pédologiques.

Gardonne (Rue du Bac) – Création zone NL

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune	<p><u>Les mammifères :</u> - Aucun enjeu potentiel n'est à signaler.</p> <p><u>L'avifaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>L'herpétofaune :</u> Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les odonates :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p>		
Flore/Habitats	<p>Bonnes potentialités pour la flore patrimoniale (protégée, rare et/ou menacée) des milieux dénudés tels que le Lotier grêle (<i>Lotus angustissimus</i>) et le Lotier hispide (<i>Lotus hispidus</i>) : enjeux faibles car communs et non menacés mais réglementaires.</p>		
Zone humide « potentielle »	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center; border: none;">Pédologique</td> <td style="width: 50%; text-align: center; border: none;">Botanique</td> </tr> </table>	Pédologique	Botanique
Pédologique	Botanique		

Gardonne (Rue du Bac) – Création zone NL



Espèces exotiques envahissantes et Faune

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible	Modéré	Forte
--	---------------	---------------	--------------

Commentaires :

Le site correspond à une friche rudérale sur la moitié sud et à une prairie rudérale enrichie sur la moitié nord. Des fourrés monospécifiques de robiniers sont présents au sud du site.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ne ressort.

Aucune zone humide botanique ou pédologique n'a été recensée.

Les enjeux écologiques potentiels se limitent à la présence possible de certaines espèces végétales protégées de pelouses et de zones dénudées, en particulier les lotiers grêle et hispide qui, bien que protégés, sont des espèces très communes en Aquitaine



Gardonne (Rue du Bac) – Création zone NL

Certaines espèces de passereaux se reproduisent au niveau du fourrés de robiniers et de l’alignement de feuillus.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels

Site présentant une exposition moyenne au retrait-gonflement des argiles et un aléa inondation par remontée de nappe de type débordement de nappe. Des mouvements de terrain ont également été recensés à proximité (le plus proche étant situé à prêt de 170 m à l’Est). De plus, le site est situé en zone rouge (inconstructible) dans le PPRI de la Dordogne.

Risques technologiques

Des sites industriels (ICPE non SEVESO et ancien site industriel) sont situés à plus de 200 m au sud. De même, la D936 qui passe à environ 170 m au sud est identifié comme axe de transport de matières dangereuses.

Réseaux :

Assainissement

Site d’étude en assainissement non collectif.

Eaux pluviales

Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).

Eau potable

Site d’étude non concerné par la présence d’un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Concernant la faune, les travaux devront préférentiellement intervenir en dehors de la période de reproduction des oiseaux qui s’étend de mars à août.

Monestier (Route du Cèdre) – Création zone ATL - Secteur non retenu



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

A l'exception de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est éloigné de toute zone d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel, des sites et paysages ainsi que du patrimoine culturel.

Trame verte et bleue :

Le site d'étude n'est localisé au sein d'aucun élément de TVB des différentes échelles considérées (régionale, SCoT ou PLUi).
Le site n'est localisé au sein d'aucune enveloppe de zone humide identifiée dans la bibliographie.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une prairie mésophile.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune	<p><u>Les mammifères</u> : <i>période d'observation non favorable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude. <p><u>L'avifaune</u> : <i>période d'observation non favorable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;
-------	---



Monestier (Route du Cèdre) – Création zone ATL - Secteur non retenu

	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce menacée n'a été observée sur le site d'étude. - Aucune espèce commune et non menacée n'a été contactée. <u>L'herpétofaune : période d'observation non favorable</u> - Aucun reptile n'a été observé sur le site ; - Aucun amphibien n'a été observé sur le site. <u>Les odonates : période de prospection non favorable.</u> - Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe. <u>Les papillons de jour : période de prospection non favorable.</u> - Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation. <u>Les espèces exotiques envahissantes :</u> - Aucune espèce n'a été observée.
Flore/Habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée) recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles rudéralisées. - Pas d'espèce exotique envahissante avérée répertoriée. - Habitats principaux présents : <ul style="list-style-type: none"> • La totalité du site est une prairie mésophile de fauche sur laquelle quelques arbustes ornementaux ont été plantés (mimosas, palmiers, yuccas). - Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.
Zone humide : critère pédologique	Non étudié
Zone humide : critère botanique	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté. - Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l'arrêté.

Monestier (Route du Cèdre) – Création zone ATL - Secteur non retenu



Occupation du sol.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

<p>Faune</p>	<p><u>Les mammifères :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler. <u>L'avifaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler. <u>L'herpétofaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler. <u>Les odonates :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler. <u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler. <u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p>		
<p>Flore/Habitats Zone humide « potentielle »</p>	<p>Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très homogène.</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pédologique</td> <td style="width: 50%;">Botanique</td> </tr> </table>	Pédologique	Botanique
Pédologique	Botanique		

Monestier (Route du Cèdre) – Création zone ATL - Secteur non retenu

**Sensibilité écologique globale
(en l'état actuel des connaissances)**

Faible

Modéré

Forte

Commentaires :

Le site correspond à une prairie mésophile de fauche avec quelques plantations ornementales.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique n'a été recensée et n'est probablement présente.

Le site n'est également pas favorable à la présence de zones humides selon le critère pédologique.

Pour la faune, aucune enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels : Site sensible au risque feu de forêt en bordure (zone périphérique de 200m autour des boisements)

Risques technologiques : Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement : Site d'étude en assainissement non collectif.

Eaux pluviales : Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).

Eau potable : Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Sans objet.

Thénac (Le Seignal) – Création zone N3



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est concerné ou en bordure de plusieurs protections au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (zones humides probable et potentielle, cours d'eau et ripisylve).

Trame verte et bleue :

Le site d'étude est localisé en bordure d'un cours d'eau identifié dans les différentes TVB (régionale, SCoT et PLUi). Dans le SCoT et le PLUi, il est également associé à ce cours d'eau un réservoir de biodiversité des zones humides.

Le site est localisé au sein d'une zone à dominante humide (terres arables et prairies humides) établie par EPIDOR.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une ancienne base d'ULM avec son hangar.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères :

- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.

Thénac (Le Seignal) – Création zone N3

L'avifaune :

- Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;
- Une espèce quasi-menacée en France a été observé en passage uniquement sur le site (pas de reproduction) : l'Alouette des champs ;
- Quatre espèces communes, non menacées dont trois protégées ont été contactées au niveau des haies.

L'herpétofaune :

- Aucun reptile n'a été observé sur le site ;
- Aucun amphibien n'a été observé sur le site.

Les odonates :

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour :

- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n'a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles et terrains rudéralisés avec une diversité floristique assez pauvre compte tenu de l'homogénéité des milieux.

- **Pas d'espèce exotique envahissante avérée** répertoriée.

- Habitats principaux présents :

Thénac (Le Seignal) – Création zone N3

- La majorité du site est en prairie mésophile entretenue correspondant à une piste de décollage et d’atterrissage d’une ancienne base d’ULM ;
- A l’extrémité ouest du site, est présent un alignement de frênes ainsi qu’une haie arbustive de prunelliers et cornouillers sur ronciers ;
- Un fossé est présent au sud et à l’extrémité ouest du site derrière le hangar existant.

- Pas d’habitat d’intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Zone humide :
critère pédologique

Aucune zone humide pédologique n’est présente d’après le sondage pédologique réalisé.

Le sondage présente un sol argilo-limoneux, sec, peu profond (30 cm), fortement à très fortement calcaire et ne présentant aucune trace d’hydromorphie (classe GEPPA Ia). Il s’agit d’un Vertisol.

Zone humide :
critère botanique

- **Aucune végétation caractéristique de zone humide selon l’arrêté.**

- **Aucun habitat dominé par la flore indicatrice de zone humide selon l’arrêté.**



Occupation du sol et sondages pédologiques.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

Les mammifères :

Thénac (Le Seignal) – Création zone N3

<p>Flore/Habitats Zone humide « potentielle »</p>	<p>- Habitat favorable au Hérisson d'Europe, espèce commune et intégralement protégée.</p> <p><u>L'avifaune :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>L'herpétofaune :</u> - Deux espèces de reptile intégralement protégées (article 2) et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore : le Lézard des murailles et la Couleuvre verte et jaune.</p> <p><u>Les odonates :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p><u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.</p> <p>Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale.</p>	<p>Pédologique</p> <p>Botanique</p>
---	--	-------------------------------------

Thénac (Le Seignal) – Création zone N3



Faune

**Sensibilité écologique globale
(en l'état actuel des connaissances)**

Faible

Modéré

Forte potentielle

Commentaires :

Le site correspond à une ancienne base d'ULM avec une piste végétalisée en prairie mésophile entretenue et son hangar existant. Des alignements de feuillus et des haies arbustives sont présentes au sud et à l'extrémité ouest du site longeant un fossé.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Aucune zone humide botanique ou pédologique n'a été recensée et n'est probablement présente.

Pour la faune, le Hérisson d'Europe, espèce commune, non menacée et intégralement protégée, est suspecté au niveau des haies.



Thénac (Le Seignal) – Création zone N3

Le Lézard des murailles et la Couleuvre verte et jaune, espèces communes, non menacées et intégralement protégées sont suspectées au niveau de ces mêmes haies. Il s’agit d’espèces bien réparties en Aquitaine, l’enjeu est donc considéré comme faible.

Risques naturels et technologiques :

Risques naturels	Site présentant un aléa inondation par remontée de nappe de type inondation de cave
Risques technologiques	Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

Assainissement	Site d’étude en assainissement non collectif.
Eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
Eau potable	Site d’étude non concerné par la présence d’un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Concernant la faune, les travaux devront préférentiellement intervenir en dehors de la période de reproduction des mammifères, reptiles et oiseaux qui s’étend de mars à août.

Thénac (La Chartreuse) – Création zone NTL1 - Périmètre ajusté



Inventaire et protection du patrimoine naturel, des sites et paysages et du patrimoine culturel :

En plus de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne qui concerne toute l'intercommunalité (ici dans la zone de transition), le site est concerné ou en bordure de plusieurs protections au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (zones humides probable et potentielle, cours d'eau et ripisylve).

Trame verte et bleue :

Le site d'étude est localisé en bordure d'un cours d'eau identifié dans les différentes TVB (régionale, SCoT et PLUi). Dans le SCoT et le PLUi, il est également associé à ce cours d'eau un réservoir de biodiversité des zones humides.
En bordure ouest du site est localisée une zone à dominante humide (prairies humides) établie par EPIDOR.

Description simplifiée :

Le site d'étude correspond à une propriété avec des habitations, des prairies et des boisements.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides avérés :

Faune

Les mammifères : période d'observation non favorable
- Aucun indice de présence n'a été relevé sur le site d'étude.

Thénac (La Chartreuse) – Création zone NTL1 - Périmètre ajusté

L'avifaune : période d'observation non favorable

- Aucune espèce d'oiseau d'intérêt communautaire n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil d'oiseau à fort enjeu ;
- Aucune espèce menacée n'a été observée sur le site d'étude ;
- Une espèce commune, non menacée et protégée a été contactée.

L'herpétofaune : période d'observation non favorable

- Aucun reptile n'a été observé sur le site ;
- Aucun amphibien n'a été observé sur le site.

Les odonates : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil d'espèces patrimoniales de ce groupe.

Les papillons de jour : période de prospection non favorable.

- Aucune espèce protégée, d'intérêt communautaire et/ou menacée n'a été observée. Le site ne semble pas favorable à l'accueil de papillons patrimoniaux, notamment pour l'Azuré du Serpolet, le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Les insectes saproxylophages :

- Aucune espèce n'a été observée. Le site ne présente pas d'atout particulier pour l'accueil des espèces à enjeu de conservation.

Les espèces exotiques envahissantes :

- Aucune espèce n'a été observée.

Flore/Habitats

- **Aucune espèce végétale d'intérêt patrimonial (protégée, rare et/ou menacée)** recensée lors de la prospection automnale. Flore commune et non menacée, largement répandue. Ce sont majoritairement des espèces affiliées aux prairies mésophiles et terrains rudéralisés avec une diversité floristique assez pauvre.
- **Une espèce exotique envahissante avérée en Nouvelle-Aquitaine** a été répertoriée dans le site : l'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*)
- Habitats principaux présents :
 - Au Sud-Est du site, est présente une habitation avec ses aménagements (piscine, fontaine) et son jardin aménagé et entretenu ;



Thénac (La Chartreuse) – Création zone NTL1 - Périmètre ajusté

- Aux abords de cette propriété se trouve des prairies mésophiles entretenues ;
- Au nord du site, sont présents des fourrés arbustifs denses de prunelliers et d'aubépines sur ronciers ;
- A l'ouest, se trouve un boisement de jeunes frênes sur ronciers ;
- A l'extrémité sud-ouest, est présente une mare végétalisée par une typhaie.

- Pas d'habitat d'intérêt communautaire et/ou à enjeu particulier de préservation.

Zone humide :
critère pédologique

Ce site correspond pour sa partie Ouest à une zone humide pédologique. Trois sondages ont été réalisés sur ce site. Le premier sondage, au nord-est, est très calcaire, frais à sec, et ne présente pas de trace d'hydromorphie (classe GEPPA Ia – non zone humide). Il est localisé en bordure d'une butte vraisemblablement d'origine anthropique considérant sa forme et le fait que les 2 autres sondages réalisés ne sont pas calcaires. Il s'agit d'un Calcosol. Le deuxième sondage, au centre, n'est pas calcaire et présente des traits rédoxiques à partir de 35-40 cm s'intensifiant en profondeur (classe GEPPA IVc – non zone humide). A noter également la présence de traits réductiques ne constituant toutefois pas un horizon réductique. Si ce sondage n'est pas caractéristique de zone humide, il en constitue une limite extérieure considérant le caractère rédoxique du profil ainsi que la présence de traits réductiques. Le troisième sondage, à l'ouest (en dehors des limites du site), n'est pas calcaire et présente des traits rédoxiques à partir de 7 cm s'intensifiant en profondeur (classe GEPPA Vb-Vc – zone humide). A noter également la présence de traits réductiques ne constituant toutefois pas un horizon réductique. Il s'agit d'un Rédoxisol

La principale caractéristique des Rédoxisols résulte du fait qu'ils sont saisonnièrement (saison humide) engorgés en eau. Cela se traduit par une hydromorphie (coloration bariolée du sol) qui débute à moins de 50 cm de la surface et se prolonge voire s'intensifie sur au moins 50 cm d'épaisseur. La circulation difficile de l'eau dans ces sols peut être liée à leur faible perméabilité et/ou à leur position topographique particulière dans le paysage : en zone de convergence des flux d'eau ou en absence de pente (présence d'une nappe d'eau temporaire). La zone est en effet alimentée par les précipitations mais souvent également par des apports latéraux provenant des parties hautes des versants.

Zone humide :
critère botanique

Un type de végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté a été identifié sur le site d'étude : une mare et végétations à hautes herbes (typhaies).

Thénac (La Chartreuse) – Création zone NTL1 - Périmètre ajusté



Occupation du sol et Zones humides.

Enjeux faune-flore-habitats-zones humides potentiels :

Faune

Les mammifères :

- Le Hérisson d'Europe, espèce commune et intégralement protégée, est suspecté sur site d'étude.

L'avifaune :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

L'herpétofaune :

- Habitat favorable à la reproduction et à l'hivernation de certaines espèces d'amphibiens intégralement protégés comme la Rainette méridionale et d'espèces bénéficiant d'une protection partielle (Triton palmé, Salamandre tachetée et Crapaud épineux).

Les odonates :

- Aucun enjeu potentiel à signaler.

Thénac (La Chartreuse) – Création zone NTL1 - Périmètre ajusté

Flore/Habitats Zone humide « potentielle »	<u>Les papillons de jour :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.	
	<u>Les insectes saproxylophages :</u> - Aucun enjeu potentiel à signaler.	
	Pas de potentialités particulières pour la flore patrimoniale locale, le site est très anthropisé.	
	Pédologique	Botanique



Faune et Espèces exotiques envahissantes.

Sensibilité écologique globale (en l'état actuel des connaissances)	Faible (reste du site)	Modéré boisement et mare	Forte
--	------------------------	-----------------------------	-------

Commentaires :

Le site correspond à une propriété avec son jardin aménagé et entretenu. Autour sont présentes des prairies mésophiles entretenues bordant au nord par des fourrés et à l'ouest par un boisement de frênes.

Pour la flore et les habitats, aucun enjeu avéré ou potentiel ne ressort.

Thénac (La Chartreuse) – Création zone NTL1 - Périmètre ajusté

Une zone humide botanique a été recensée dans le site d'étude.
La pointe ouest du constitue également **une zone humide selon le critère pédologique**.

Pour la faune, le Hérisson d'Europe, espèce commune et intégralement protégée, est suspectée sur le site.
La zone d'étude pourrait servir à l'hivernation et à la reproduction de certaines espèces d'amphibiens intégralement protégées comme la Rainette méridionale mais aussi certaines espèces bénéficiant d'une protection partielle (Triton palmé, Salamandre tachetée et Crapaud épineux).

Risques naturels et technologiques :

- Risques naturels : Site présentant un aléa inondation par remontée de nappe de type inondation de cave.
- Risques technologiques : Site éloigné de tous établissements industriels identifiés.

Réseaux :

- Assainissement : Site d'étude en assainissement non collectif.
- Eaux pluviales : Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration).
- Eau potable : Site d'étude non concerné par la présence d'un périmètre de protection associé aux captages en eau potable.

Préconisation (s) :

Le site d'étude présente un milieu naturel d'intérêt et caractéristique de zone humide qu'il conviendra de préserver : une mare et végétations à hautes herbes (typhaies).

La pointe ouest correspond également à une zone humide pédologique. Il conviendra donc de limiter au maximum les aménagements sur ce secteur.

Concernant la faune, les travaux devront intervenir en dehors de la période de reproduction des mammifères et des amphibiens qui s'étend de mars à juin.